Raif

Revue archéologique d'Île-de-France

Numéro 10 - 2018

Éditeur
Association des amis de
la Revue archéologique d'Île-de-France

Présidente
M.-F. GLEIZES

Vice-président
F. GIROT, prospecteur bénévole Île-de-France

Secrétaire
O. PUAUX, Drac/Sra Île-de-France/Umr 8096 – ArchAm

Trésorier
J. PRIN

Siège social
c/o M.-F. GLEIZES, 3 rue des Deux Gares, 75010 Paris

Directeur de la publication
D. MORDANT, conservateur en chef honoraire du patrimoine

Comité de rédaction (membres permanents)
S. BAUVAIS, CEA/Cnrs, Umr 5060 - Centre Ernest Babelon/LMC/Umr 3685 - NIMBE
C. BESSON, Drac/Sra Île-de-France/Umr 7041 - ArScAn
D. CHAOUI-DERIEUX, Drac/Sra Île-de-France/Umr 7041 - ArScAn
B. CLAVEL, Cnrs/Umr 7209 - Archéozoologie et archéobotanique
D. COXALL, Ville de Paris, DHAAP
L. HACHEM, Inrap CIF/Umr 8215 - Trajectoires
A. LEFÈVRE, Inrap CIF/Umr 6273 - CRAHAM
A. LEFEUVRE, Service départemental d'archéologie du Val-d'Oise/Umr 7041 - ArScAn
M. OLIVE, Umr 7041 - ArScAn
R. PEAKE, Inrap CIF/Umr 6298 - ARTeHIS
B. POIRIER, Service départemental d'archéologie du Val-de-Marne
B. SOUFFI, Inrap CIF/Umr 7041 - ArScAn

Comité de lecture (pour ce numéro)
A. AUGEREAU, Inrap CIF/Umr 7055 - Préhistoire et Technologie
G. BAYLE, Inrap CIF/Umr 7324 - CITERES
Y. DESFOSSÉS, Drac/Sra Alsace - Champagne-Ardenne et Lorraine
B. FOUCRAY, IRAMAT/Umr 5060 - Centre Ernest-Babelon
H. FROQUET-UZEL, Inrap CIF
I. LAFARGE, Bureau du patrimoine archéologique du Conseil départemental de Seine-Saint-Denis/Umr 8066 - IHMC
J.-M. LARUAZ, Service de l'archéologie du département de l'Indre-et-Loire/Umr 7324 - CITERES
L. LECONTE, Inrap CIF/Umr 7041 - ArScAn
F. RAVOIRE, Inrap CIF/Umr 6273 - CRAHAM
Y. ROUMEGOUX, Drac/Sra Hauts-de-France
D. SANDRON, Université Paris 4, Centre André Chastel/ Umr 8150

Secrétariat de rédaction (pour ce numéro)
C. BESSON, Drac/Sra Île-de-France/Umr 7041 - ArScAn
É. CAVANNA, Ville de Paris, DHAAP/Umr 7041 - ArScAn
D. CHAOUI-DERIEUX, Drac/Sra Île-de-France/Umr 7041 - ArScAn
R. COTTIAUX, Inrap CIF/Umr 8215 - Trajectoires
C. FARNIÉ, stagiaire INP
A. LEFÈVRE, Inrap CIF/Umr 6273 - CRAHAM
S. MORAWSKI-BEUGNON, Musée d'Archéologie Nationale
O. PUAUX, Drac/Sra Île-de-France/Umr 8096 – ArchAm
X. ROCHART, Inrap CIF

Traduction des résumés (anglais et allemand)
D. COXALL, Ville de Paris, DHAAP
R. PEAKE, Inrap CIF/Umr 6298 - ARTeHIS
J. WIETHOLD, Inrap Grand Est

Mise en page, maquette et charte graphique
F. TESSIER

Logo
N. SAULIÈRE, Inrap CIF

Imprimerie
CORLET Imprimeur
Siège social - ZI, rue Maximilien Vox
BP 86, 14110 Condé-sur-Noireau

Toute correspondance est à adresser à :
revueidf@hotmail.fr

Illustrations en 1re de couverture
- Noisy-le-Grand (Seine-Saint-Denis), « Église Notre-Dame et Saint-Sulpice ». Médaillon de la frise du côté sud, Africain ou Amérindien. [© E. Jacquot]
- Meulan (Yvelines), « Les Annonciades ». Entrée de la cave dans le bâtiment dit du réfectoire. [© A. Delauney]
- Paris 11e arrondissement, « 45 rue du Faubourg Saint-Antoine ». Céramique. [© F. Renel]

Publié avec le concours financier de la DRAC Île-de-France, de l'Institut national de recherches archéologiques préventives et du Conseil départemental du Val-de-Marne.

Bon de commande : **revueidf@hotmail.fr**

Ce numéro a été édité à 350 exemplaires.

ISSN : 2101-3608

Paul CELLY
François RENEL

STRUCTURES DE REJETS ET TÉMOIGNAGES D'ACTIVITÉ POTIÈRE DANS LE QUARTIER DU FAUBOURG SAINT-ANTOINE À PARIS AUX XVIIe ET XVIIIe SIÈCLES

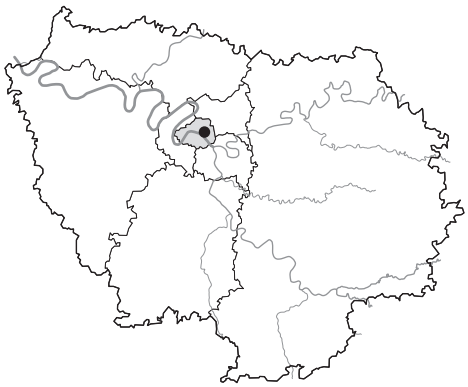

Résumé

Dans la seconde moitié du XVIIe siècle et jusqu'au début du XVIIIe siècle, la partie septentrionale de la parcelle du 45 rue du Faubourg Saint-Antoine était occupée par des fosses d'extraction de sable et de limons, de très grandes dimensions. Leurs remplissages, souvent détritiques, ont livré un abondant mobilier céramique composé de rejets domestiques, mais aussi de rebuts de cuisson. L'étude de ces derniers a pour la première fois permis d'appréhender de façon archéologique les productions des potiers du faubourg Saint-Antoine. Ce secteur constituait le pôle principal de la fabrication de la poterie de terre et de faïence à Paris à cette période.

Mots-clés *Fosse d'extraction, dépotoir, céramique domestique, rebuts de cuisson, atelier de potiers, gestion des déchets, milieu urbain, Paris.*

Abstract

From the second half of the 17th century until the beginning of the 18th century, the northern part of the plot at 45 rue du Faubourg Saint-Antoine was occupied by substantial quarry-pits for sand and silt. Their back-fill was composed of detritus often containing significant pottery assemblages, comprising both domestic and production waste. Study of the latter has provided the first archaeological overview of pottery production in the Saint-Antoine suburb, known to have been the main area of earthen ware production in Paris at that period.

Keywords *Quarry-pit, deposit, domestic pottery, pottery wasters, pottery work-shop, rubbish management, urban environment, Paris.*

Zusammenfassung

Während der zweiten Hälfte des 17. und bis zum Beginn des 18. Jahrhunderts wurde die westliche Hälfte der Parzelle „45, rue du Faubourg Saint-Antoine" in Paris von sehr großen Materialentnahmegruben eingenommen, die zur Gewinnung von Sand und Lehm gedient haben. Ihre aus Abfällen bestehende Verfüllung hat ein umfangreiches Keramikinventar geliefert, das einerseits aus häuslichen Abfällen stammt, andererseits aber auch Fehlbrände aus der Keramikproduktion umfasst. Die Analyse letzterer hat es zum ersten Mal gestattet, die Keramikproduktion der Töpfer im Stadtquartier des „Faubourg Saint-Antoine" archäologisch näher zu untersuchen. Dieser Bereich bildete in jener Zeit das Zentrum der Herstellung von Keramik und Fayencen in Paris.

Stichwörter *Materialentnahmegruben, Abfälle, Gebrauchskeramik, Fehlbrände, Töpferwerkstätten, Abfallbehandlung, städtisches Milieu, Paris.*

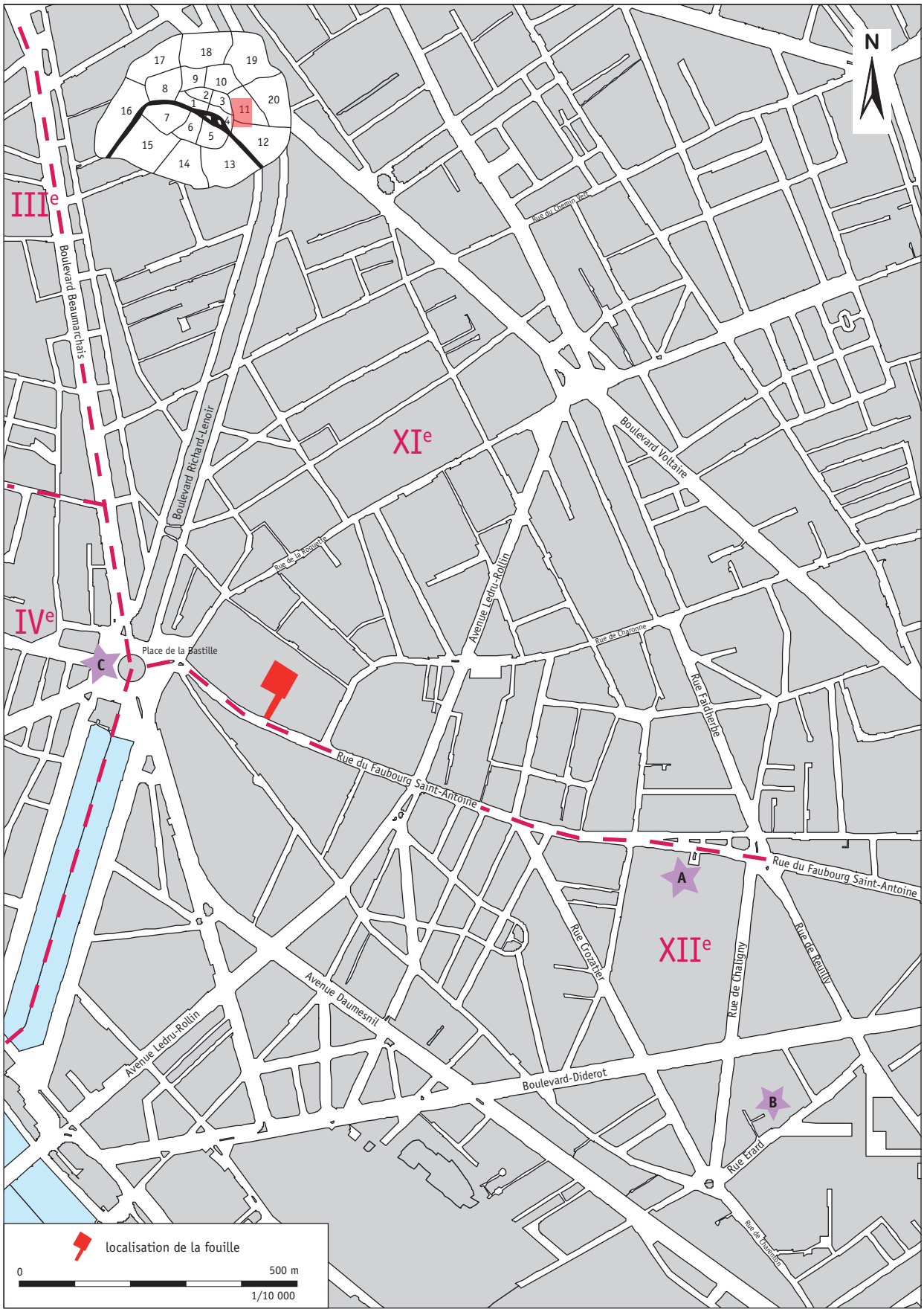

Figure 1 – Paris 11e arrondissement, «45 rue du Faubourg Saint-Antoine». Localisation de la fouille.
A : Manoir de Reuilly. B : abbaye Saint-Antoine. C : forteresse de la Bastille. [© P. Celly, Inrap]

INTRODUCTION

Motivée par un projet de construction immobilier, cette opération archéologique dite de la « Cour Saint-Louis » s'est déroulée en 2012 au 45 rue du Faubourg Saint-Antoine dans le 11e arrondissement de Paris (**figures 1-2**). Il s'agit de l'une des rares fouilles à avoir été menée dans un ancien faubourg de la ville (CELLY 2015).

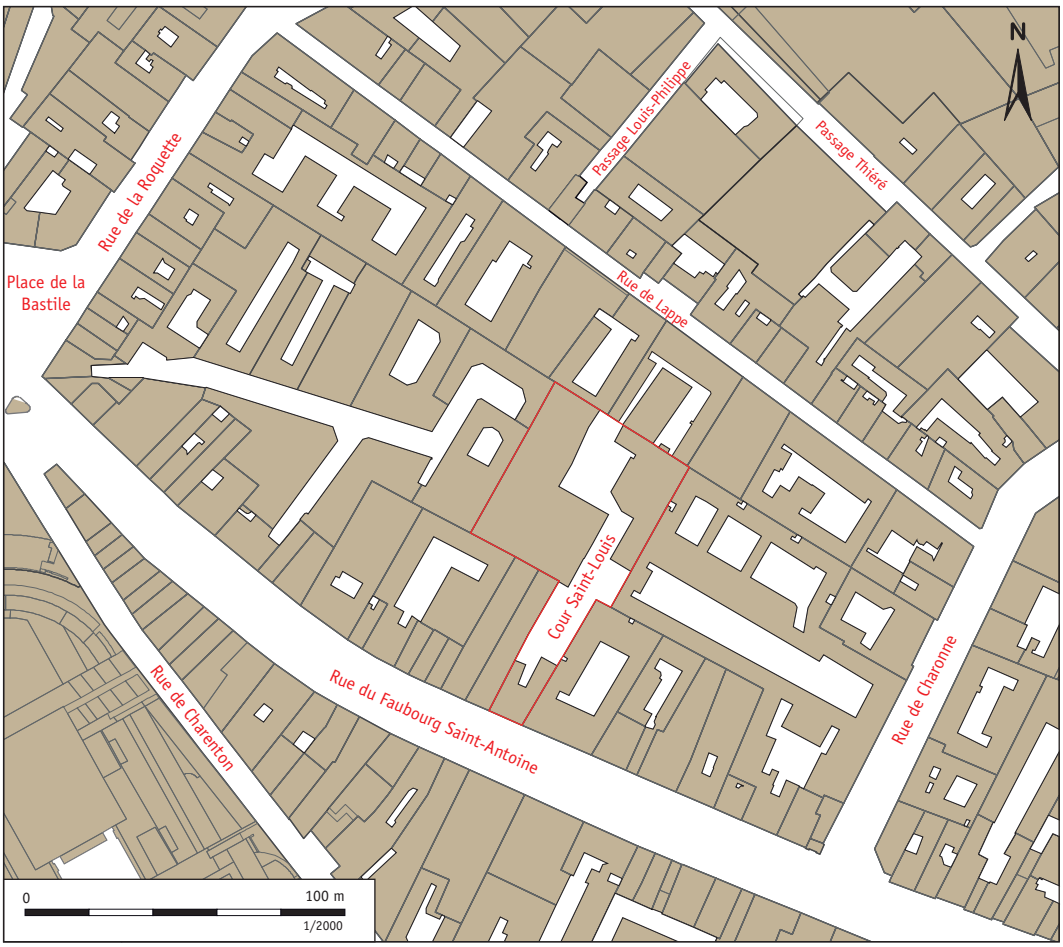

Figure 2 – Paris 11e arrondissement, « 45 rue du Faubourg Saint-Antoine ». Plan de la cour Saint-Louis avant la démolition du bâti en 2012. [© P. Celly, Inrap]

Le décapage d'une surface de 1 350 m² a permis de mettre au jour deux occupations principales (**figure 3**). La plus ancienne regroupe des vestiges compris entre la fin du IVe siècle et le début du VIe siècle formant un ensemble cohérent, non stratifié, réparti sur une surface de près de 300 m². Ils relèvent très probablement d'un site plus important qui s'étendrait vers le sud et vers l'ouest. Les structures présentent une orientation parallèle à celle de la rue du Faubourg Saint-Antoine ce qui tendrait à confirmer l'ancienneté de cette voie. Il s'agit de la première installation antique repérée à l'est de Lutèce, sur la rive droite. La seconde occupation est relative aux XVIIe-XVIIIe siècles. Hormis des structures bâties rattachées à deux phases de construction distinctes, elle comprend une série de fosses d'extraction, parfois de grandes dimensions, des XVIIe et XVIIIe siècles, qui contenaient un mobilier céramique abondant et diversifié provenant pour partie d'officines de potiers.

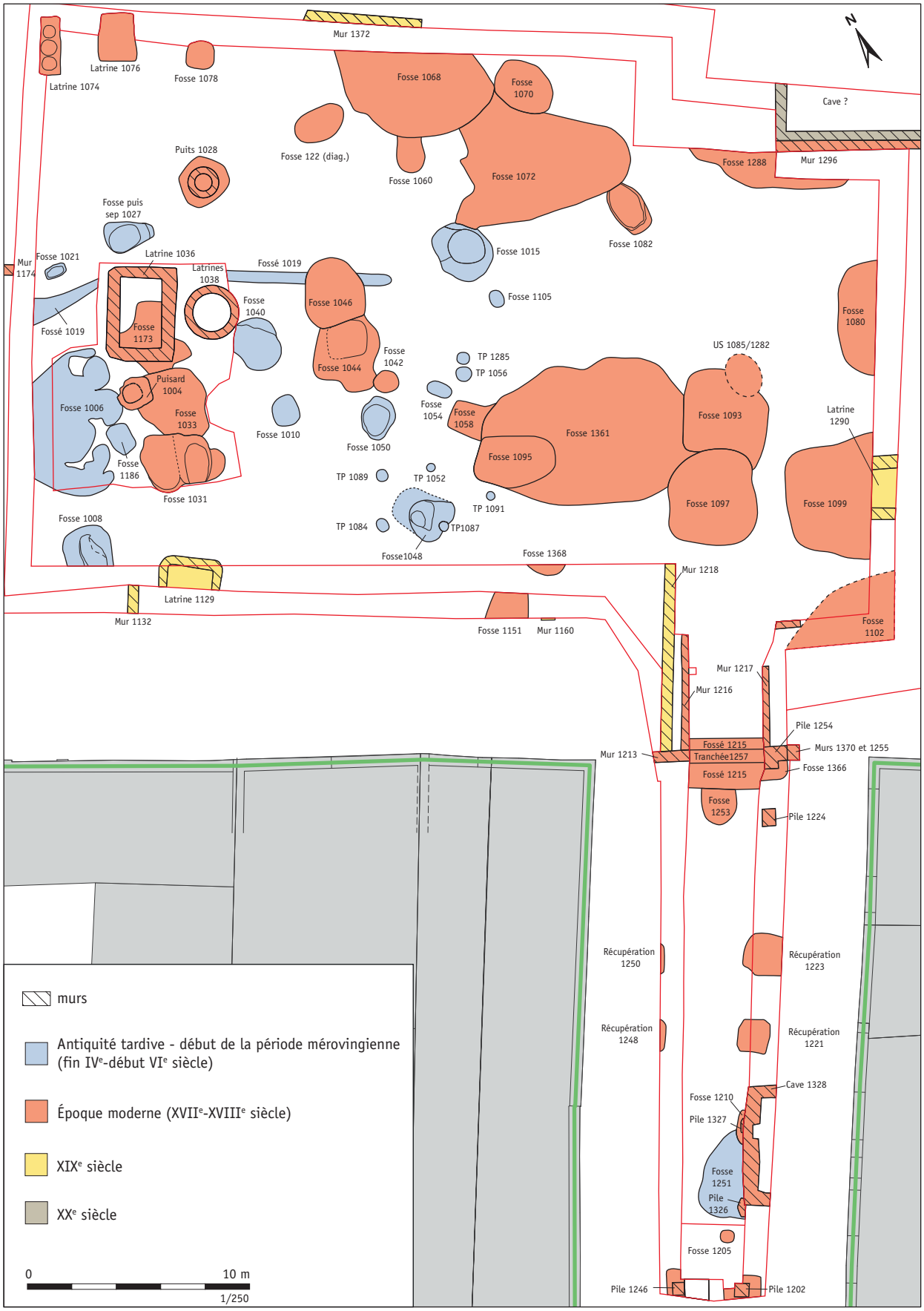

Figure 3 – Paris 11e arrondissement, «45 rue du Faubourg Saint-Antoine». Plan général de la fouille par phase d'occupation. [© J. Avinain, M. Belarbi, P. Celly, P. Raymond, Inrap]

La fouille se trouve au cœur du faubourg Saint-Antoine qui recouvre une partie des actuels 11e et 12e arrondissements. Il était traversé d'est en ouest par la rue du Faubourg Saint-Antoine qui correspondait à l'axe de communication principal. L'origine de ce quartier remonte à la fin du XIIe siècle, mais il a surtout pris son essor à partir du XVIIe siècle. Ce secteur est resté en dehors des limites de la ville jusqu'en 1785, date de la construction de l'enceinte des Fermiers généraux. Étroitement associé à l'ébénisterie, mais aussi à la faïence, au métal, au textile, au papier peint, ce quartier est devenu l'archétype du faubourg populaire et artisanal. De plus, certains évènements célèbres de la Révolution française qui s'y sont déroulés ont aussi grandement contribué à sa notoriété.

Outre la présentation des vestiges et des ensembles qu'ils renfermaient, le thème abordé ici est celui de la gestion des rejets domestiques ou artisanaux en milieu urbain à travers les structures et le mobilier mis au jour. De plus, il a été nécessaire de recourir aux sources textuelles ou archivistiques afin d'affiner la chronologie des phases de construction. Par ailleurs, ces recherches ont ainsi permis de préciser la nature des installations artisanales environnantes, dans le but de tenter de déterminer l'origine de ces rejets.

LE SITE DE LA COUR SAINT-LOUIS À TRAVERS LES DONNÉES ARCHÉOLOGIQUES

La première phase d'occupation (fin du IVe siècle et le début du VIe siècle) est constituée de 21 structures en creux (fosses, silos, un bâtiment sur poteau et une sépulture). Elles sont recouvertes par une séquence limoneuse, comprise entre le VIe et le début du XVIIe siècle, relevant d'une prairie ou de niveaux de culture.

La fouille n'a pas permis de mettre en évidence d'occupation médiévale. Cette dernière ne peut pas être totalement exclue, notamment dans la partie en bord de rue qui n'a pas pu être observée. Néanmoins, les résultats de l'opération tendraient à confirmer l'hypothèse selon laquelle le développement de l'artisanat du faubourg remonterait au règne de Louis XIV, non de Louis XI comme cela est généralement admis.

La seconde phase d'occupation (XVIIe-XVIIIe siècles) comprend 70 structures. Il s'agit de vestiges de construction (murs, piles) mais aussi de fosses (latrines, fosses dépotoirs, d'extraction ou encore de récupération).

Vestiges et fosses d'extraction des XVIIe et XVIIIe siècles

Les fosses d'extraction

Les 17 fosses d'extraction de la période moderne ont exclusivement été rencontrées dans la partie septentrionale du site, au milieu de l'îlot (**figure 4**). La fosse 122, bien qu'entièrement terrassée au diagnostic, a été incluse dans cet ensemble.

Le site de l'Antiquité tardive a motivé la prescription scientifique émise par le Service régional de l'archéologie. Le décapage mécanique a donc été conduit jusqu'à l'apparition des vestiges du Bas-Empire, situés à environ 3,30 m de la surface. Ainsi, les structures en creux des XVIIe-XVIIIe siècles ont été appréhendées en coupe – dans les banquettes périphériques de la fouille – et en plan pour les plus profondes d'entre elles, celles qui atteignent le substrat géologique. Huit fosses d'extractions (1044, 1046, 1080, 1095, 1093, 1098, 1099, 1381) ont été sondées à la pelle mécanique pour déterminer leur profondeur, leurs profils, la nature de leurs remplissages ainsi que pour récolter du mobilier. Les fosses d'extraction de taille plus modeste (1031, 1060) ont été traitées manuellement et leurs remplissages fouillés pour moitié.

La grande majorité des fosses forme des groupes de deux, quatre ou six structures qui se recoupent les unes les autres à leurs extrémités. Quelques creusements, en particulier à l'est, sont isolés. Par ailleurs, après le milieu du XVIIe siècle, certains d'entre eux semblent alignés selon l'orientation de la parcelle (**figure 4**).

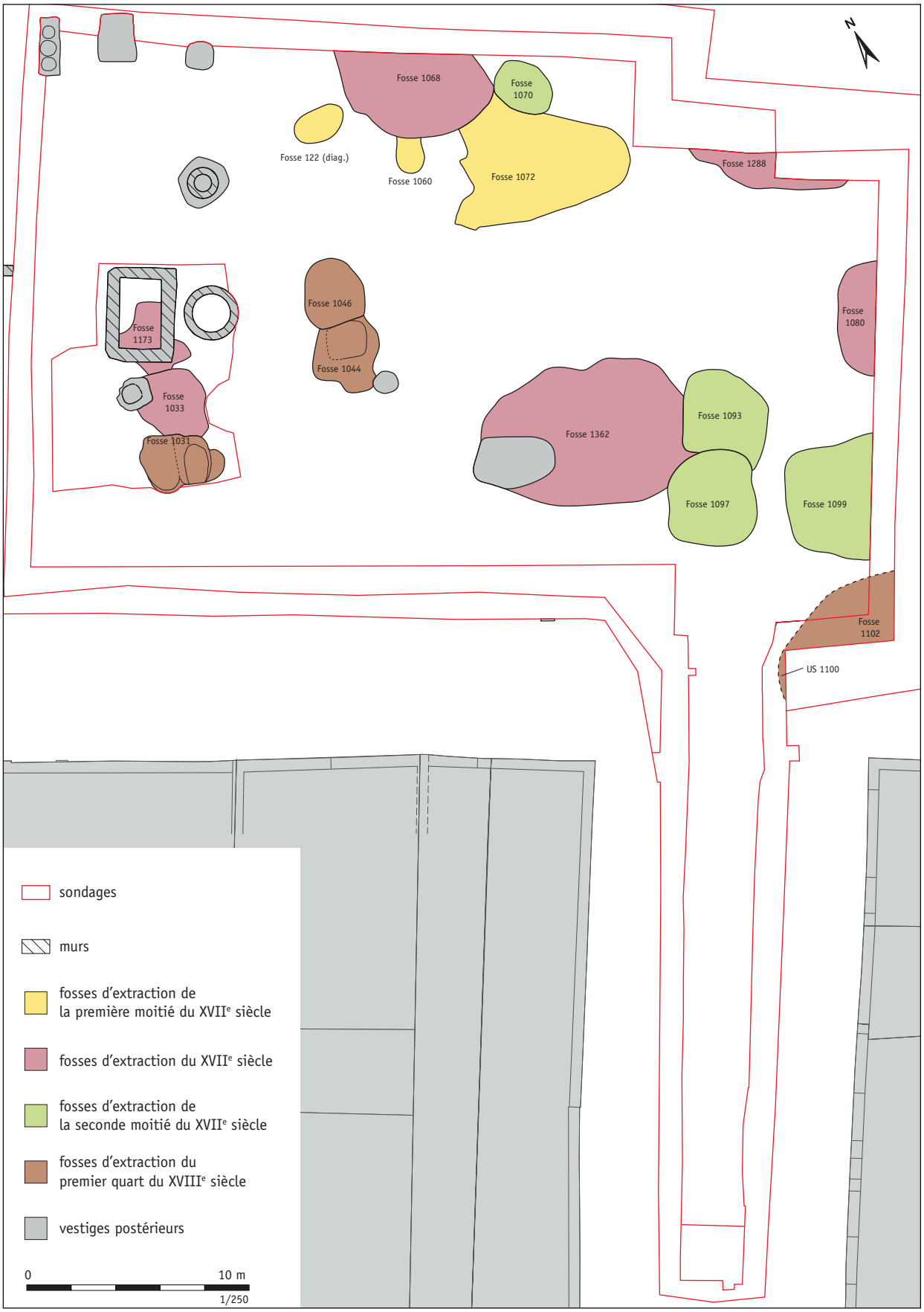

Figure 4 – Paris 11e arrondissement, «45 rue du Faubourg Saint-Antoine». Plan des fosses d'extraction.
[© J. Avinain, M. Belarbi, P. Celly, P. Raymond, Inrap]

Ces structures sont de formes et de dimensions variables. Quatre ensembles peuvent être définis. Le premier comprend les fosses de forme ovale ou allongée, dont la longueur est inférieure à 2,50 m et la largeur à 1,70 m (122 et 1060). Le deuxième regroupe des creusements ovales ou irréguliers dont les largeurs et longueurs sont proches de 3 m (fosses 1044, 1046, 1031, 1033, 1173 ; **figures 5-6**). Parmi celles-ci, 1031 est nettement polylobée. Le troisième rassemble des structures presque quadrangulaires qui mesurent de 3 à 6 m de côté (1093, 1097, 1099). Le dernier est formé de fosses de plan ovale ou irrégulier de taille bien supérieure aux précédentes, de 7 à 10 m de longueur pour 5 à 6 m de large (St 1068, 1099, 1102, 1362 ; **figure 7**).

La profondeur moyenne des creusements est de 2,50 m. La fosse 1068 se distingue par sa dimension de 4,50 m. Les structures sont creusées dans des dépôts limoneux anthropisés attribués à fin du XVIe-première moitié du XVIIe siècle (1001) et à une large fourchette VIe-XVe siècle) (100 ; **figure 8**). Ensuite, elles perforent sur 1,20 m les limons sableux du Dryas récent pour entamer les sables fins à moyens du Tardiglaciaire. Ceci témoigne du fait que le matériau recherché est sans doute à la fois du limon et du sable.

La majorité des profils qui a pu être observée présente des bords droits avec parfois un rétrécissement bien marqué (1080, 1031, 1044) et un fond plat (1080, 1362, 1097). D'autres, moins nombreux, sont obliques avec fond arrondi (1093, 1099) ou irrégulier (1046, 1060). Les creusements en cloche observés dans le cas des structures 122 et 1068 résultent sans doute de l'effondrement des parois. Enfin, il faut signaler la découverte d'une planche en bois inclinée à 45° vers l'intérieur dans la fosse 1046. Il s'agit probablement d'un aménagement destiné à maintenir le bord et qui n'aura pas joué son rôle (**figure 9**, dans la partie droite de l'image).

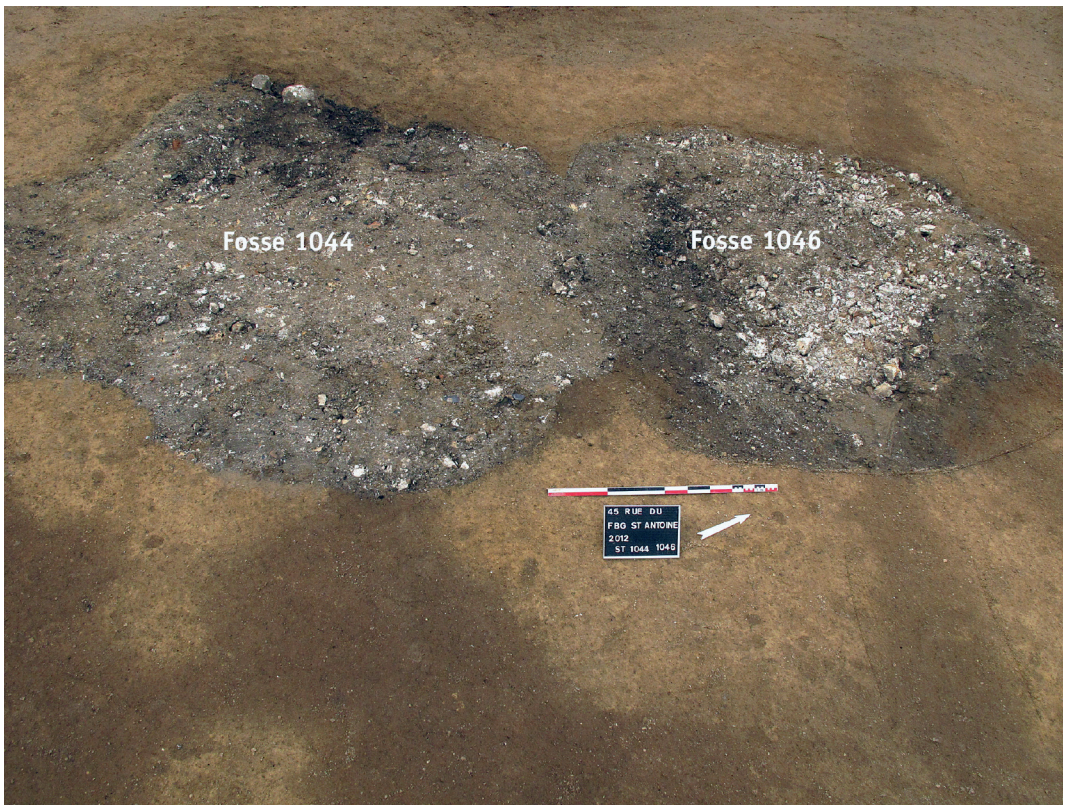

Figure 5 – Paris 11e arrondissement, « 45 rue du Faubourg Saint-Antoine ». Vue des fosses 1044 et 1046 (premier quart du XVIIIe siècle). [© P. Celly, Inrap]

Figure 6 – Paris 11e arrondissement, « 45 rue du Faubourg Saint-Antoine ».
Vue de la fosse 1031 (premier quart du XVIIIe siècle). [© P. Celly, Inrap]

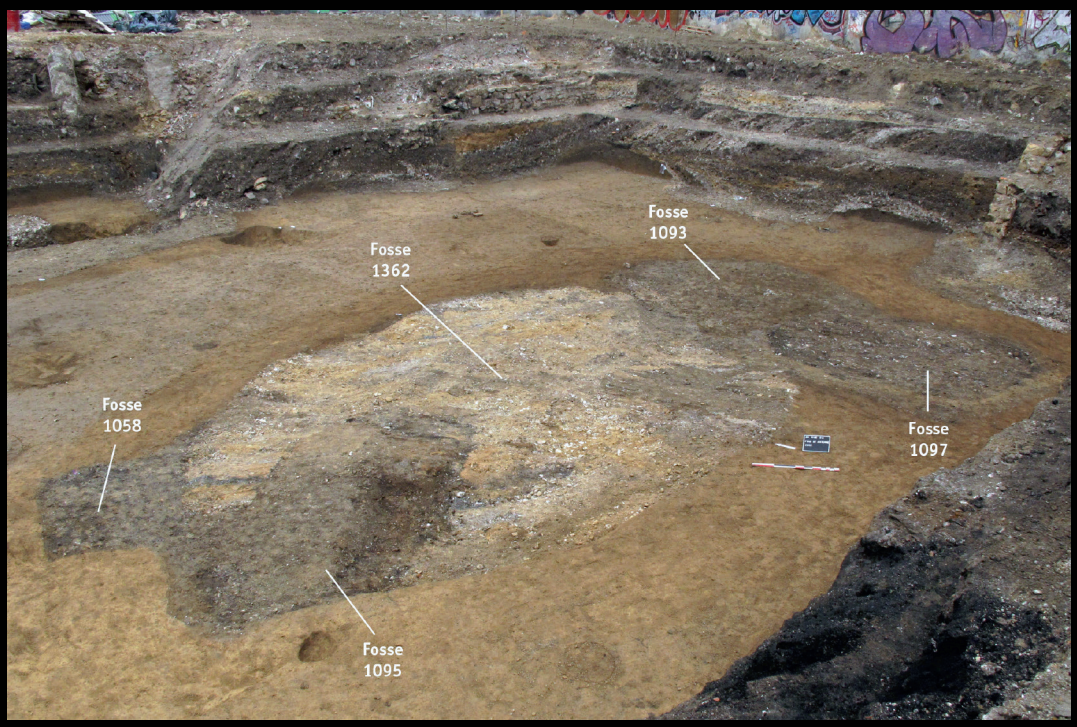

Figure 7 – Paris 11e arrondissement, « 45 rue du Faubourg Saint-Antoine ».
Vue des fosses 1362, 1093 et 1097 (XVIIe siècle). [© P. Celly, Inrap]

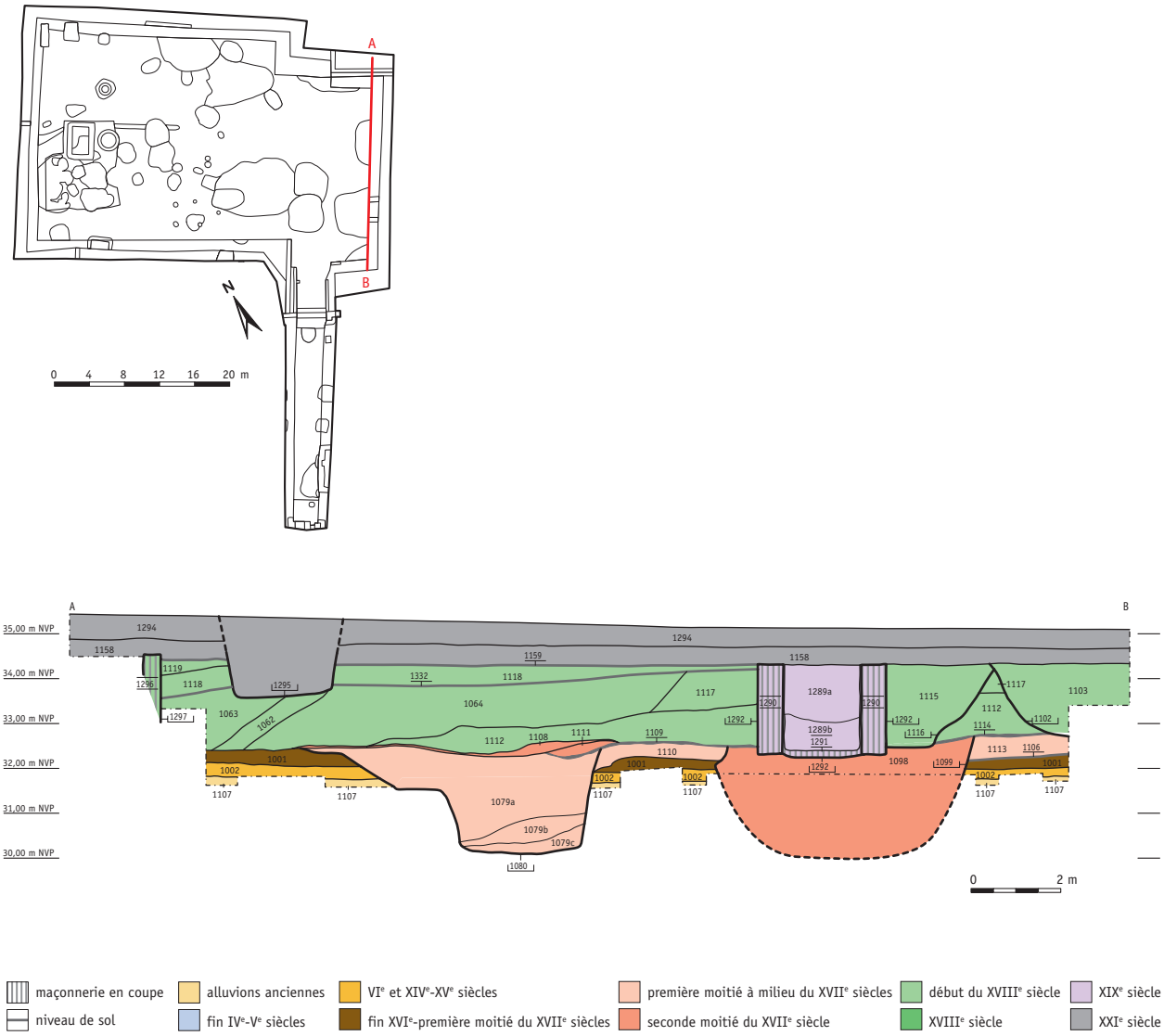

US 1001 : limon sableux brun foncé. US 1002 : limon peu sableux beige. US 1062 : limon argileux brun roux avec de nombreux charbons de bois et nodules de plâtre, rebuts de cuisson de céramique en abondance. US 1063 : succession de couches de limon hétérogène, de gravats de plâtre ou de calcaire concassé. US 1064 : succession de couches limoneuses hétérogènes, détritiques. US 1079a : fines couches de limon hétérogène et de gravats (plâtre et calcaire). US 1079b : limon brun homogène. US 1079c : sable jaune. US 1080 : creusement de fosse. US 1098 : succession de couches de limon brun hétérogène, scellées par un niveau de gravats de plâtre et calcaire concassé. US 1099 : creusement de fosse. US 1102 : creusement de fosse. US 1103 : très nombreux remplissages de gravats, de limon brun hétérogène et de scories. US 1106 : sol ou niveau de construction formé de petits fragments de gypse à plat. US 1107 : limon sableux beige jaunâtre clair bioturbé. US 1108 : poche sable jaune. US 1109 : liseré de limon sableux brun foncé avec charbons de bois. US 1110 : litage de couches formées de plâtre concassé. US 1111 : poche de limon sableux gris avec inclusions de plâtre. US 1112 : limon sableux brun roux très hétérogène, avec des charbons de bois et des nodules de plâtre. US 1113 : remblai constitué de deux couches de gravats (calcaire concassé et plâtre) séparées par un niveau de limon brun. US 1114 : liseré de limon argileux brun. US 1115 : épais limon sableux gris hétérogène, avec une fine couche de gravats à la base. US 1116 : creusement de fosse. US 1117 : épais limon sableux brun avec nodules de plâtre et charbons de bois en abondance. US 1118 : gravats de calcaire concassé, de plâtre puis à nouveau de calcaire. US 1119 : limon sableux brun roux très hétérogènes avec charbons de bois et des nodules de plâtre. US 1158 : mélange de limon argileux brun et de blocs de pierres inorganisées. US 1159 : sol de plâtre induré. US 1289a : gravats de démolition dont des gros blocs de calcaire. 1289b : couche organique noire. US 1290 : blocs de calcaire bien équarris et bien assisés, lié au ciment gris. La maçonnerie et le fond 1291 sont recouverts d'enduit de ciment. US 1291 : gravier induré constituant le fond de la latrine 1290. US 1292 : creusement de latrine. US 1294 : mélange de gravier et de fragment de ciment, couche résultant de la pose des pieux périphériques en 2012. US 1295 : perturbations résultant de la démolition de 2012. US 1296 : mur. US 1297 : creusement de mur. US 1332 : niveau de circulation, partie sommitale et indurée de 1063.

Figure 8 – Paris 11e arrondissement, « 45 rue du Faubourg Saint-Antoine ».
Coupe de la berme orientale de la fouille. [© J. Wilson, Inrap]

Figure 9 – Paris 11e arrondissement, « 45 rue du Faubourg Saint-Antoine ». Vue des fosses 1044 et 1046 en coupe (premier quart du XVIIIe siècle). [© P. Celly, Inrap]

Figure 10 – Paris 11e arrondissement, « 45 rue du Faubourg Saint-Antoine ». Vue de la fosse 1080 (XVIIe siècle). Les remblais qui la recouvrent (1064 et 1118) sont datés du premier quart du XVIIIe siècle. [© P. Celly, Inrap]

Les remplissages sont de nature variable et presque toujours stratifiés. Les plus nombreuses sont les fosses comblées de strates de limon hétérogène contenant beaucoup d'inclusions de plâtre ou de calcaire. Elles présentent alors un tassement central assez prononcé. Certaines peuvent contenir des couches de démolition, plâtre et calcaire concassé (1097 et 1099) ; trois structures sont constituées exclusivement de couches de gravats (1080, 1102 et 1362 ; **figure 10**). Une vidange de latrines a été observée dans le remplissage sommital de la fosse 1146 et un rejet de métallurgie dans le comblement inférieur de la fosse 1097.

Trois fosses ont livré des rejets d'atelier de potier : des rebuts de cuisson, mais aussi quelques éléments provenant de fours comme des fragments de paroi et des éléments de calage (1031, 1044 et 1102).

Le mobilier mis au jour comprend des terres cuites architecturales (brique, carreaux, tomettes ou encore tuyaux de latrines), du verre très fragmenté, de la faune qui témoigne davantage d'activités liées aux traitements des viandes qu'à de la consommation (fosses 1031 et 1093 ; COTTÉ 2015, p. 402, 404), de rares objets métalliques, des résidus de métallurgie (un culot de forge dans la fosse 1060) et quelques éléments en plâtre.

L'étude de la céramique a montré que 6 des 17 fosses peuvent être attribuées au XVIIe siècle sans plus de précision (1033, 1068, 1080, 1173, 1288, 1362). Trois autres appartiennent à la première moitié du XVIIe siècle (122, 1060, 1072), quatre à la seconde moitié (1070, 1093, 1097, 1099). Enfin, les quatre dernières relèvent du premier quart du XVIIIe siècle (1031, 1044, 1046, 1102, 1365 ; **figure 4**). Ces structures, en raison de leurs dimensions, sont parfaitement incompatibles avec les nombreuses constructions érigées entre 1708 et 1726-1776 (**figure 29**). C'est la raison pour laquelle les fosses, datées par la céramique du premier quart du XVIIIe siècle, sont forcément antérieures à cette phase de bâti. Trois d'entre elles ont même été recouvertes par des bâtiments.

Les fosses de rejets domestiques

À proximité immédiate des fosses d'extraction, voire à leur contact, ont été rencontrées quelques fosses dépotoirs. De dimensions plus modestes, elles n'atteignent pas le substrat ou l'entament légèrement. Les remplissages sont de nature détritique. Dans le cas de la fosse 1095, l'aspect du sédiment et la composition du lot de céramique permettent d'interpréter le remplissage comme une vidange de latrine. Le comblement de deux structures en creux était exclusivement composé de résidus métallurgiques en particulier des culots de forge (1151 et 1163 ; LORQUET, BAUVAIS 2015).

Le mobilier céramique, de nature domestique, est compris entre le XVIIe siècle (1050) et le début du XVIIIe siècle (1042, 1095).

La séquence de nivellement

Au début du XVIIIe siècle, les fosses d'extraction furent recouvertes par une séquence de nivellement servant d'assises aux bâtiments érigés dans l'espace situé au nord de la parcelle. D'une épaisseur de 1 à 1,40 m, elle est particulièrement bien marquée dans la berme orientale de la fouille. À cet emplacement, elle est constituée de trois couches de limon hétérogène et de calcaire concassé inclinées à 45° (US 1064, 1062 et 1063 ; **figure 10**). Dans la berme méridionale de la fouille, cette séquence est représentée par une succession de strates de rognons de plâtre, de sable, de calcaire pulvérulent (US 1137). Elles présentent le même pendage que précédemment.

Lors du décapage, deux couches de gravats de démolition (US 1085 et 1282 ; **figure 3**) ont livré un mobilier archéologique abondant. Si l'ensemble a été sommairement localisé en plan, ses limites exactes, de même que la nature de ces dépôts, sont inconnues. Comme le matériel en provenant étant analogue à celui issu des autres remblais de nivellement, 1085 et 1282 ont été rattachés à cette séquence.

La céramique mise au jour dans ces dépôts a été datée du premier quart du XVIIIe siècle. Elle est formée de rejets domestiques et de rebuts de cuisson, prédominants dans le cas de 1062. Des éléments en terre cuite associés aux fours de potiers sont également présents dans les US 1062 et 1137. Cette dernière couche comprenait également des déchets scoriacés composés de silice et de petites billes de plomb. Étrangers à la métallurgie du fer, ils relèvent certainement d'une production de céramique au plomb (LORQUET, BAUVAIS 2015, p. 381). Enfin, toujours dans le même contexte, il faut signaler la présence de scories de fer et des fragments de foyer de forge.

La céramique issue de rejets d'artisanat potier et domestiques

La fouille du comblement des fosses d'extraction et de la séquence de nivellement a livré un matériel exceptionnellement riche, associant des rebuts de production d'ateliers de potiers de terre à une série de rejets domestiques. Ces dépôts, attribuables typologiquement à la fin du XVIIe ou au début du XVIIIe siècle, apparaissent limités dans le temps par le *terminus ante quem* correspondant au développement du bâti au sein de la cour qui s'amorce entre 1708 et 1726.

Au total, 223 kg de céramique, soit 4 227 fragments pour un NMI de 1 637, ont été collectés au cours de l'opération dont seules les céramiques liées à la phase d'utilisation de la cour comme zone de rejets, constituant la majorité du corpus, sont prises en compte dans le cadre de cette étude. Aux côtés des rebuts de céramique, un ensemble important de terres cuites architecturales et de pièces techniques a été mis au jour comprenant des éléments de calage (**figure 11**[5]) et des pernettes en « pattes de coq » ou à languette (**figure 11**[1-3]).

Présentation des rebuts de cuisson

Les rebuts peuvent être subdivisés en deux catégories. La première correspond à des biscuits non glaçurés dits « dégourdis » ayant été rejetés après leur première cuisson (**figure 11**[6,9]). Les causes de leur rebut sont difficilement explicables, de nombreux accidents pouvant en être l'origine : cassure en cours de cuisson, cuisson mal conduite (température trop ou pas assez élevée), déformation, casse lors du défournement (**figure 11**[7]). Cette catégorie est majoritaire au sein du corpus mais il est difficile, en raison de la fragmentation des pièces, de conclure sur la nature exacte de l'accident. La seconde catégorie regroupe un ensemble de biscuits ayant reçu leur glaçure puis subi leur seconde cuisson d'émail avant d'être rejeté pour des raisons similaires à la première. Plusieurs cas de surcuisson ont été observés amenant à un grésage des pièces, à des glaçures imparfaites ou à une fissuration des pièces matérialisées par des coulures de glaçure sur une ou plusieurs tranches du tesson (**figure 11**[8]). Deux cas de « mouton » de cuisson ont, par ailleurs, été recensés correspondant à l'affaissement d'un couvercle sur lui-même et à un col de pichet ayant collé sur son support d'enfournement (**figure 11**[4]).

Au sein des contextes 1062 et 1100, les rejets sont majoritairement constitués de dégourdis de formes ouvertes dites plateries qui pourraient correspondre à une seule fournée accidentée, les autres rejets de biscuits, recouverts de glaçure, pouvant être alors issus du nettoyage de la proximité du four. Le contexte 1030, moins important numériquement, a livré quant à lui un assemblage mixte de biscuits avec ou sans glaçure.

Figure 11 – Paris 11e arrondissement, « 45 rue du Faubourg Saint-Antoine ». Vue des différents types de pièces techniques et de ratés découverts au sein des zones de rejets. Pernettes en « patte de coq » (1-2) ou à languette (3) ; mouton de cuisson (4) ; tuile utilisée comme pièce de calage (5) ; anses à l'état de biscuit ou grésée (6) ; pichet brisé lors de la seconde cuisson (7) ; coulure de glaçure sur une cassure (8) ; biscuit de platerie avec marque de potier (9). [© F. Renel, Inrap]

Typologie des formes produites issues des rebuts de potiers

L'ensemble des récipients découverts relève de productions en pâte sableuse cuites en atmosphère oxydante, caractéristiques des productions franciliennes de cette période. La pâte est fine avec des inclusions siliceuses de petite taille. L'ajout de chamotte semble assez généralisé bien qu'en faible quantité. Les couleurs des tranches varient du blanc-beige, beige-rosé au brun-rouge suivant le degré de cuisson obtenu. Les glaçures observées sur les pièces ayant subi leur seconde cuisson varient du vert au brun et apparaissent souvent mouchetées de manganèse. Les couleurs utilisées ne semblent pas avoir été tributaires d'une forme donnée.

Le répertoire des formes découvertes est assez varié et concerne toutes les catégories fonctionnelles en usage en Île-de-France à la fin de la période moderne (fin XVIIe-début XVIIIe siècle). Une part importante de ces formes semble avoir été influencée par les productions de faïences nivernaises qui partagent fréquemment la même morphologie, fournissant par la même des arguments quant à la chronologie de l'ensemble. Ces pièces mises au rebut comprennent essentiellement des vases d'usage courant : pichets, plats, bols, assiettes, etc. Au total, treize types (**figures 12-13**) ont été produits dans le ou les ateliers ayant utilisé la « Cour Saint-Louis » comme zone de dépotoir.

La céramique de table

Elle constitue la catégorie la mieux représentée au sein des rebuts et intègre des formes dévolues au service des liquides à une grande variété de formes ouvertes désignées sous l'appellation de platerie.

Le service des liquides

Pot verseur (type 1)

Il s'agit d'une petite forme fermée à panse globulaire sur piédouche (diamètre moyen de 10 cm et 8 cm respectivement pour l'ouverture et la base du récipient pour une hauteur de 11,5 cm). Elle est dotée d'un col court vertical et d'une lèvre simple à section arrondie dans son prolongement (**figure 14**[1-2]) et présente un verseur par étirement de la lèvre. Cette forme est pourvue d'une petite anse verticale. Les rebuts montrent que ce pot était glaçuré en vert ou en brun. Ce type n'est attesté que sur le site de Sarcelles (Val-d'Oise), « 6-12, place de La Libération / 131 rue Pierre Brossolette » dans un contexte de transition XVIIe-XVIIIe siècle (CLAUDE 2011, fig. 24, no 8).

Les pichets ou pots à eau (type 2)

Le **type 2.1** (**figure 14**[3]) est une forme globulaire, haute d'une vingtaine de centimètres, reposant sur un piédouche bien marqué d'un diamètre moyen de 10 cm. Elle est pourvue d'un col haut cylindrique avec un verseur peu accentué. Une anse verticale à section ronde aplatie relie la base de la panse au haut du col. Son extrémité inférieure est marquée d'une impression digitée. Le bord, d'un diamètre moyen de 11 cm, est caractérisé par une lèvre en bourrelet à section arrondie peu marquée. L'ensemble des biscuits recouverts de glaçure verte, brune ou mouchetée de manganèse montre que la couverte interne et externe s'arrête au niveau du piédouche.

Un exemplaire comparable provient d'un contexte de la seconde moitié du XVIIIe siècle au prieuré Sainte-Marie-Madeleine de Mantes-la-Jolie dans les Yvelines (RENEL 2010, fig. 192, no 1). Ce pichet constitue par ailleurs l'une des productions en faïence monochrome blanche des manufactures de Nevers vers 1760 (ROSEN 2011, fig. 8).

Service des liquides

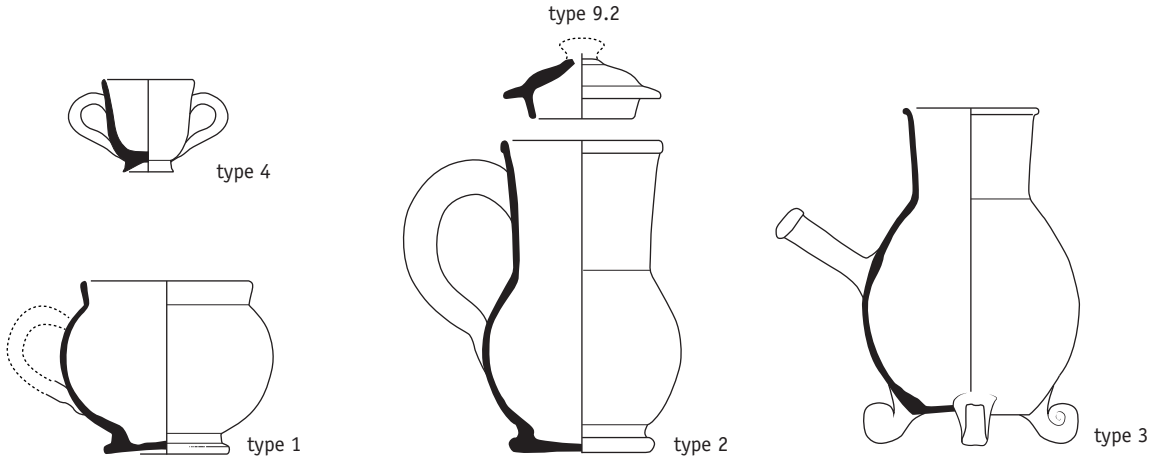

Platerie

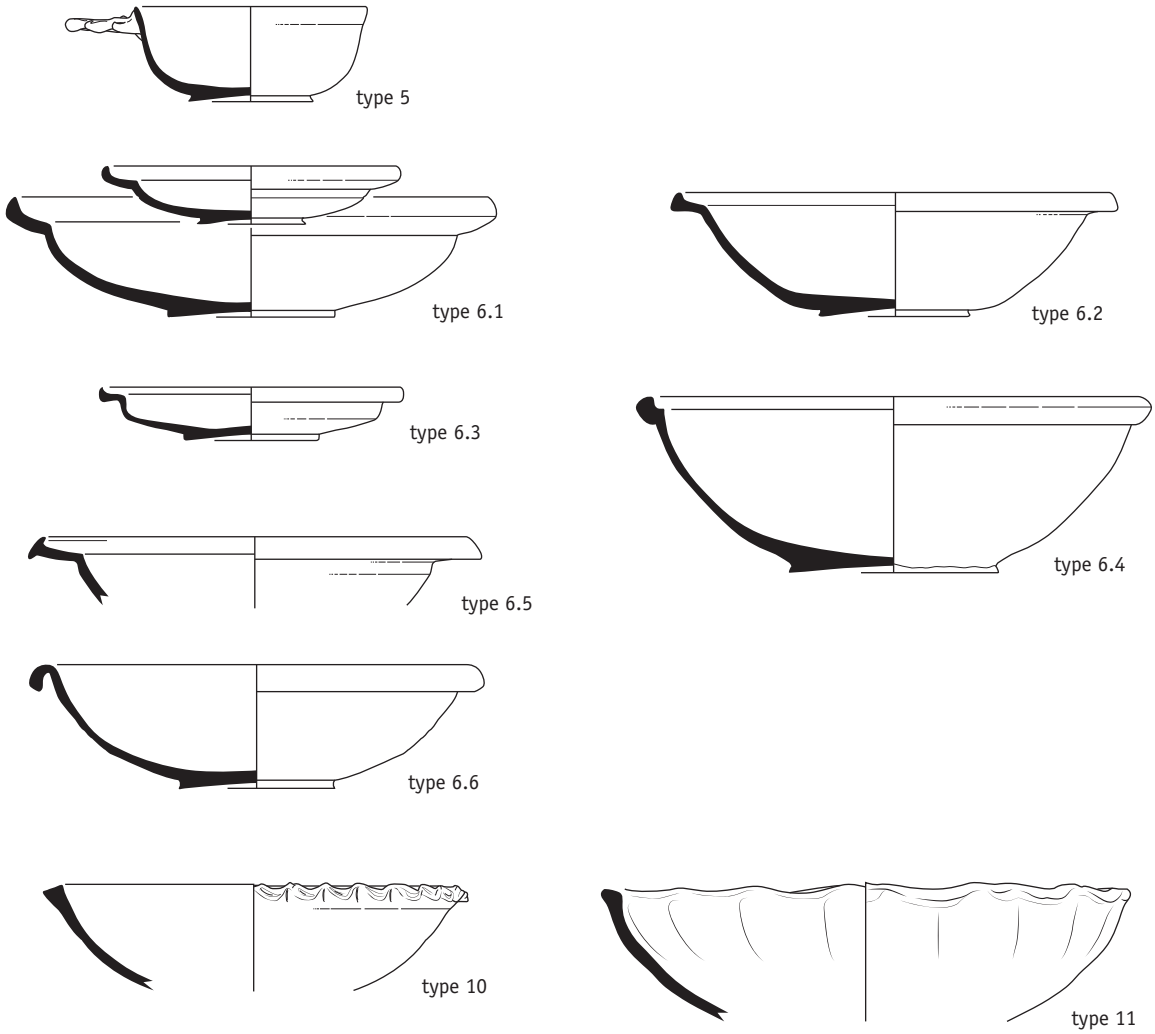

Figure 12 – Paris 11e arrondissement, «45 rue du Faubourg Saint-Antoine». Tableau synoptique des différents types de céramiques produits : le service et la platerie. [© F. Renel, Inrap]

Récipient de cuisson

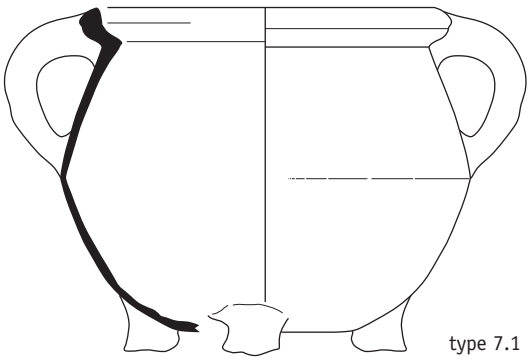

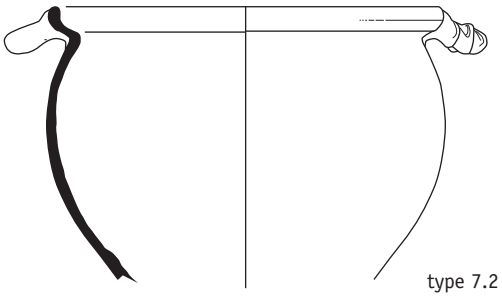

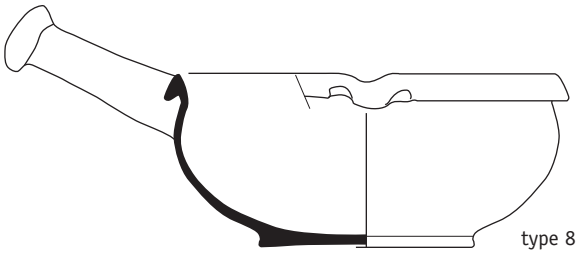

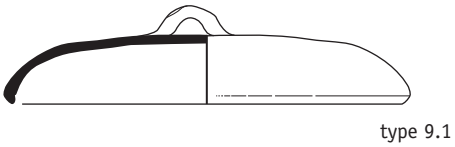

Hygiène

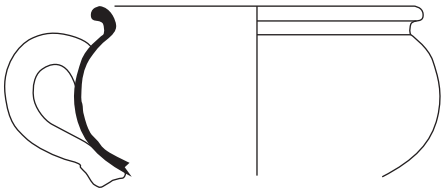

Éclairage

Figure 13 – Paris 11e arrondissement, «45 rue du Faubourg Saint-Antoine». Tableau synoptique des différents types de céramiques produits : les récipients de cuisson, liés à l'hygiène ou l'éclairage. [© F. Renel, Inrap]

Un exemplaire isolé, recouvert d'une glaçure verte (**type 2.2**), dont la partie supérieure est manquante, présente une base sur piédouche moins accentuée et constitue une variante du précédent (**figure 14**[4]).

Le **type 2.3**, fragmentaire, n'a été identifié qu'au niveau de son bord qui forme un bandeau saillant à gorge interne pour un diamètre à l'ouverture de 10 à 11 cm (**figure 14**[5]). Ce type n'est conservé que sous la forme de biscuit à crue.

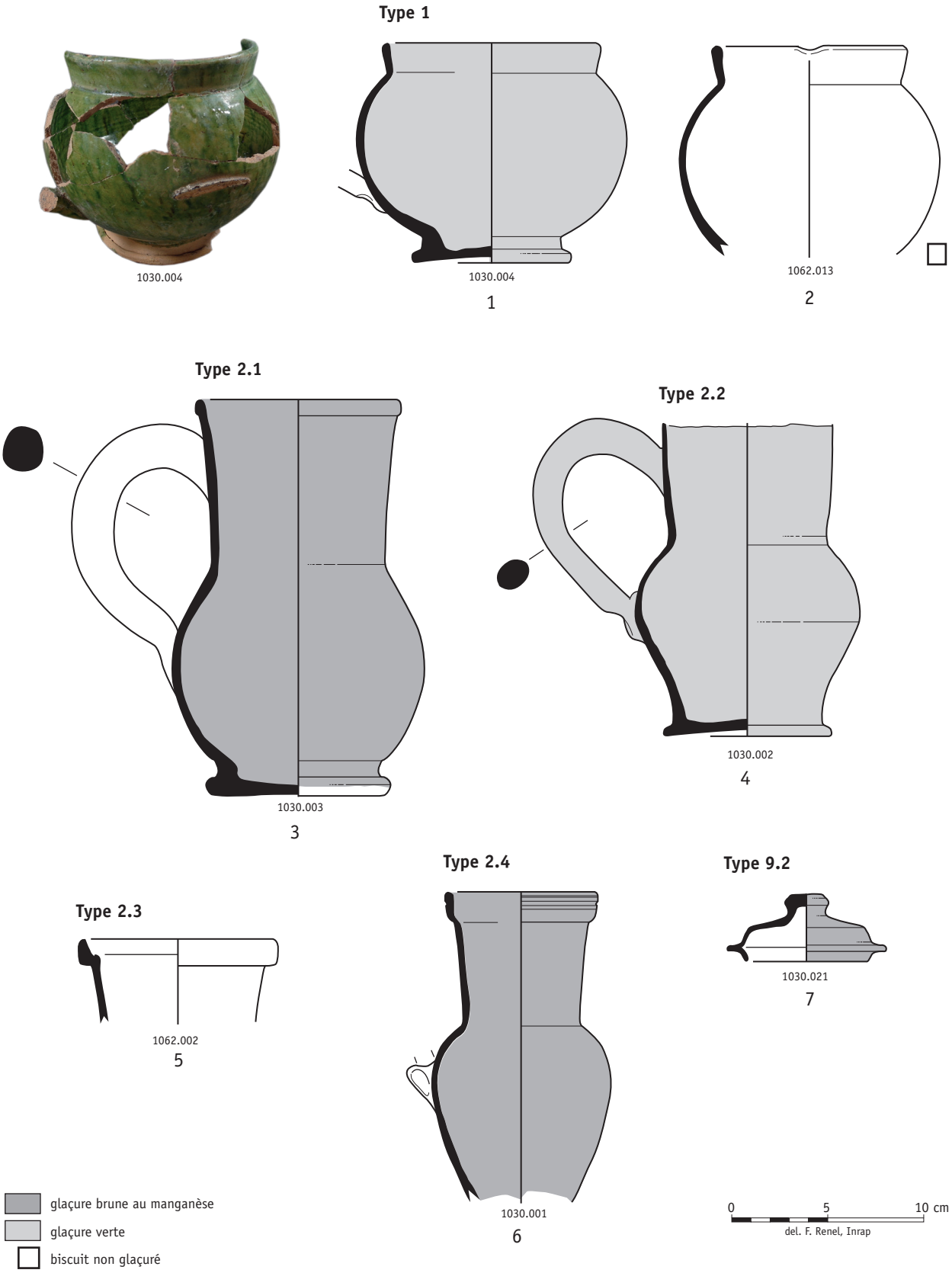

Figure 14 – Paris 11e arrondissement, «45 rue du Faubourg Saint-Antoine». Pichets de types 1 et 2 et couvercle de type 9.2. [© F. Renel, Inrap]

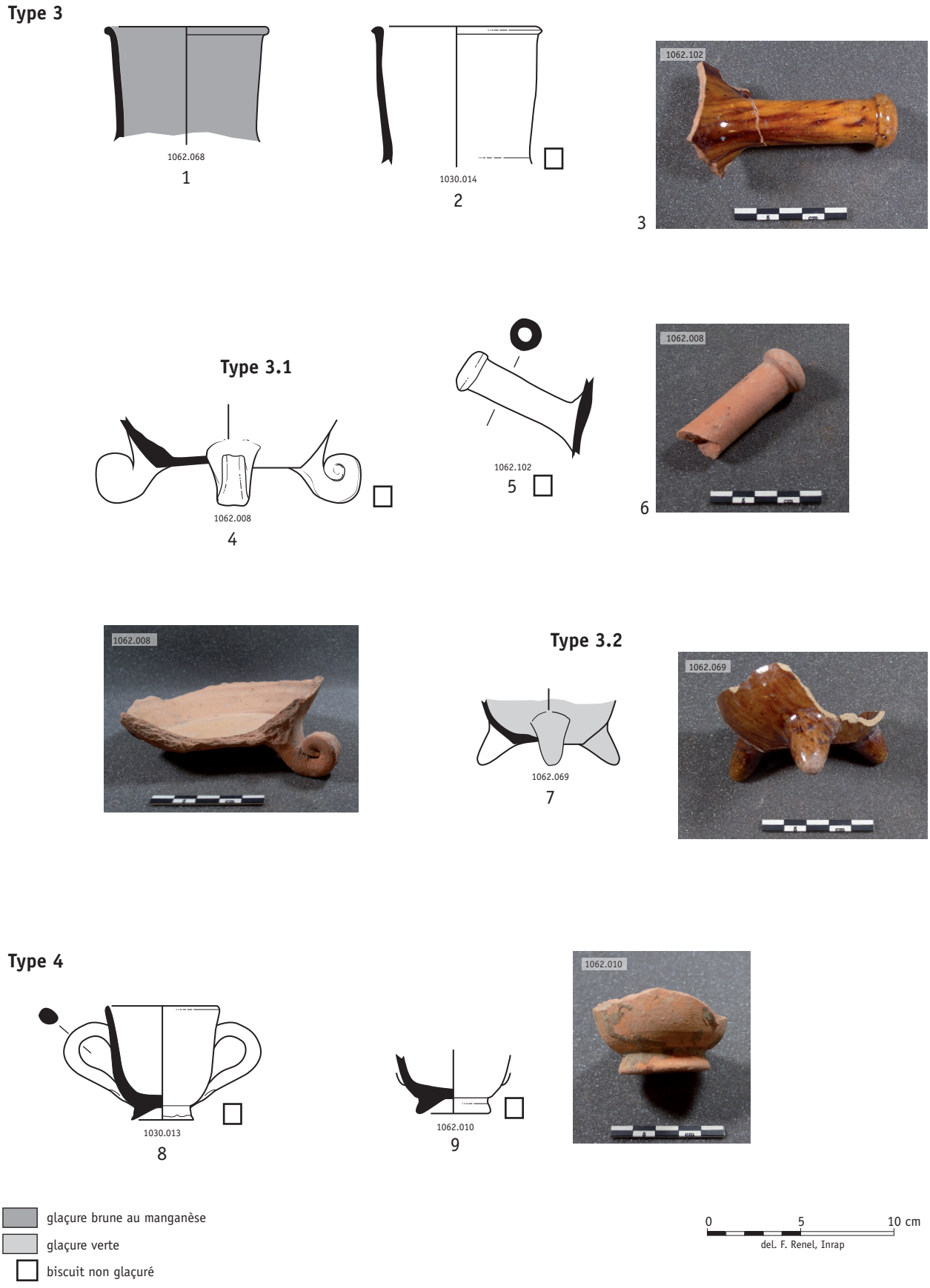

Figure 15 – Paris 11e arrondissement, «45 rue du Faubourg Saint-Antoine». Chocolatières et tasses.
[© F. Renel, Inrap]

Le **type 2.4** (**figure 14**[6]) se distingue dans la morphologie de sa panse, plus élancé et avec un haut col terminé par un bord en bandeau prononcé avec une légère gorge interne (diamètre à l'ouverture de 8 cm pour une hauteur restituée de 18 cm). Le bandeau est souligné d'une série de stries concentriques. L'amorce de l'anse verticale marquée par un poucier s'accroche à l'épaule du pichet. Ce dernier a une glaçure couvrante interne et externe hétérogène jaune marbrée de brun devenant verte et brune en certains endroits.

Le couvercle de **type 9.2** (**figure 14**[7]) pourrait fonctionner avec le pichet de type 2.1 au vu des exemples présents dans l'iconographie contemporaine telle que la « Nature morte au carré de Mouton » réalisée en 1730 par le peintre Jean-Baptiste Siméon Chardin en 1730 (ROSENBERG, TEMPERINI 1999, p. 210, nº 53). Il s'agit d'une forme au profil mouluré reposant sur un pied annulaire haut (diamètre de 8 cm) et pourvu d'un cabochon de préhension en partie sommitale. Cette forme, assez récurrente dans les contextes du XVIIIe siècle, perdure au cours du siècle suivant.

Chocolatière ou cafetière

Deux types de chocolatière ou cafetière tripodes (**figure 15**[1-7]) sont recensés au sein du corpus partageant la même morphologie à l'exception de leur base d'où la difficulté de classer certains éléments fragmentaires tels que les bords ou les manchons de préhension. Le premier (**type 3.1**) est trapu avec une panse piriforme reposant sur trois pieds à enroulements (**figure 15**[4]). Il est muni, au niveau de l'*extremum* de la panse, d'un manche cylindrique oblique et creux terminé par un bourrelet. Le col haut et cylindrique possède une lèvre droite ou légèrement en bourrelet (diamètres observés de 7 à 9 cm) avec un bec court obtenu par étirement de la lèvre. Les glaçures observées, couvrant l'intégralité du récipient, varient du vert au brun en passant par une glaçure mouchetée au manganèse.

Un parallèle provient d'une fosse d'aisance du Carrousel du Louvre à Paris datée de la première moitié du XVIIIe siècle (RAVOIRE 1991, pl. 13/19, nº 11). Cette forme est par ailleurs produite en faïence monochrome blanche à Nevers. Jean Rosen en présente, sous l'appellation de verseuse, un élément sous forme de biscuit provenant des fouilles de la « Tour Goguin » attribué au début du XVIIIe siècle (ROSEN 2011, fig. 181d ; fig. 182). Enfin, les fouilles de la place royale à Québec ont livré une pièce importée dans un contexte d'utilisation des latrines de la maison Perthuis datées entre 1683 et 1759 (GENET 1980, pl. 36c, p. 44).

Le **type 3.2** (**figure 15**[7]) n'est en revanche conservé qu'au niveau de sa base munie de podes tronconiques. Il trouve un parallèle sur le site du couvent des Feuillantines à Paris dans un contexte de transition entre la fin du XVIIe et le début du XVIIIe siècle (RAVOIRE 2004, fig. 8.1, p. 183).

Tasse à deux anses (type 4)

C'est une petite forme haute à parois assez rectilignes, retrouvée uniquement à l'état de biscuit, d'un diamètre moyen de 6 cm et reposant sur un pied annulaire marqué (diamètre moyen de 3,5 à 4 cm). Elle possède deux anses verticales à section ronde fixées au départ de la vasque et sous la lèvre (**figure 15**[8-9]). Cette dernière est à section amincie ou légèrement arrondie.

Des tasses similaires apparaissent dans le répertoire des formes de la fin du XVIIe siècle, produites sur le site de « Détroit » dans l'Oise (MORISSON 1987, pl. XXVII-XXVIII) ou, en contexte de consommation, sur le site du couvent des Feuillantines à Paris (RAVOIRE 2004, fig. 8, nº 3). Une fois de plus, son parallèle en faïence existe : des tasses émaillées de blanc ont été mises au jour dans un contexte du début du XVIIIe siècle de la « Tour Goguin » à Nevers (ROSEN 2011, p. 106, fig. 184). Cette variante en faïence est attestée à Québec au sein des latrines de la maison Perthuis (GENET 1980, pl. 53b).

Écuelle à tenon horizontal (type 5)

Écuelle à tenon fleurdelisé (type 5.1)

Il s'agit d'une forme basse à parois quasi rectilignes sur un fond plat peu marqué et terminé par un bord simple légèrement éversé (**figure 16**[1-3]). Une anse tenon, réalisée séparément à partir d'un moule-matrice au motif fleurdelisé, est rattachée par de la barbotine à la base de la lèvre (**figure 16**[4]). Le diamètre à l'ouverture est de 17 cm, un exemplaire de plus gros module avoisinant 24 cm.

Au niveau de sa diffusion, cette forme a été identifiée dans des contextes datés des XVIIe-XVIIIe siècles sur le site de la « rue du Grand Cerf » à Meaux en Seine-et-Marne (MAHÉ, DELATTRE 1999, fig. 26, no 29), à Argenteuil (RENEL 2015, fig. 8, no 1) et à Beauvais lors des fouilles de « l'Hôtel-Dieu » (JOBIC *et alii* 1991, p. 165, fig. 165, no 6 et 169, no 3). Elle semble par ailleurs avoir été produite à la même période à Montereau-Fault-Yonne (Seine-et-Marne) (BONTILLOT, NEUMANN 1971, p. 104 et 112) et sur le site de « Détroit » (MORISSON 1987, p. 106 et 128, pl. XXI, p. 129, pl. XXII).

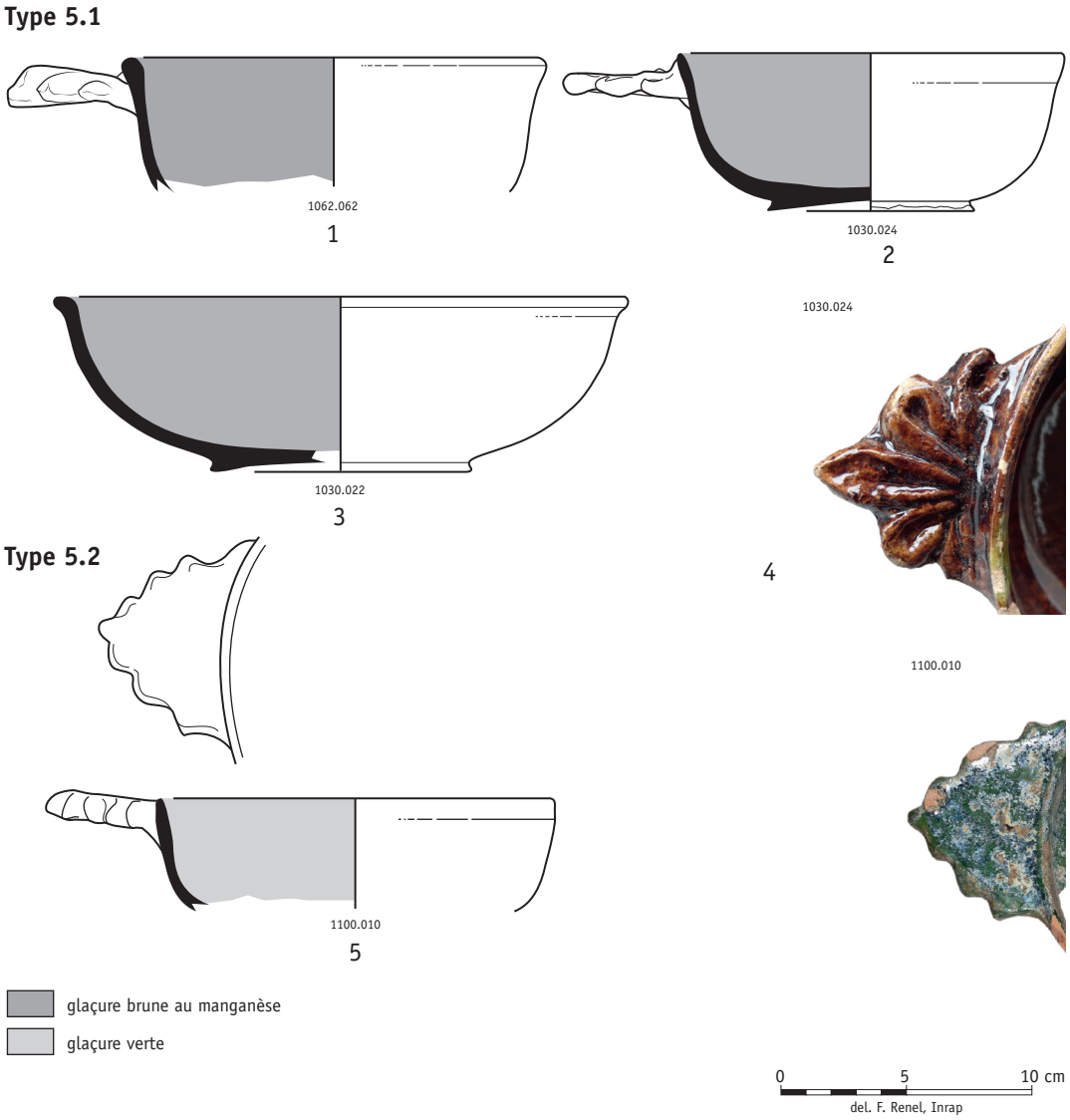

Figure 16 – Paris 11e arrondissement, « 45 rue du Faubourg Saint-Antoine ». Écuelles à tenons de type 5. [© F. Renel, Inrap]

Écuelle à tenon géométrique (type 5.2)

Une variante d'écuelle, reprenant la morphologie générale du type précédent, a pu être identifiée (**type 5.2**). Elle n'en diffère qu'au niveau du tenon, plus géométrique, réalisé non par moulage, mais par découpage au couteau d'une plaque ajoutée à la barbotine sous la lèvre. L'unique fragment mis au jour, recouvert d'une glaçure verte (**figure 16**[5]), présente un diamètre à l'ouverture de 16 cm.

La platerie (type 6)

De loin le groupe le mieux représenté au sein du corpus de la « Cour Saint-Louis », il regroupe une série de formes ouvertes qui se déclinent sous différents modules, variant de l'assiette, au plat ou à la jatte suivant la profondeur et le diamètre de la vasque. Les seules différences morphologiques observées concernent le profil de la lèvre, la morphologie générale de la pièce restant la même, en particulier au niveau de sa base, plate, commune à tous les types.

Plat à aile convexe (type 6.1)

Cette forme présente une vasque plus ou moins hémisphérique reposant sur une base plate peu marquée. Son bord est défini par un marli au profil convexe avec une lèvre arrondie ou amincie plus ou moins rentrante dans son prolongement (**figure 17**[1-5]). Deux modules coexistent. Suivant leur diamètre, il s'agit d'assiettes (diamètre moyen de 20 cm) ou de plats (diamètre de 32 cm). Les glaçures rencontrées varient du vert au brun.

Un exemplaire d'assiette similaire provient de la fosse d'aisance F3 datée de la première moitié du XVIIIe siècle découverte lors de la fouille des jardins du « Carrousel du Louvre » (RAVOIRE 1991, pl. 13/19, no 2). Un second est issu du comblement d'une cave découverte au « 19-21 avenue Foch » à Argenteuil (Val-d'Oise) daté de la période de transition entre le XVIIe et le XVIIIe siècle (RENEL 2015, fig. 8, no 4).

Plat à aile courte (type 6.2)

Le plat de type 6.2 (**figure 17**[6-9]) diffère du précédent au niveau des parois de sa vasque qui apparaît plus souvent évasée qu'hémisphérique et de son marli plus court et horizontal. Le bord est constitué d'un bourrelet épaissi assez anguleux affectant un profil quadrangulaire pour certains exemplaires. Deux variantes dimensionnelles ont été observées : la première a un diamètre à l'ouverture de 20 cm pour une hauteur moyenne de 4,5 cm et un diamètre à la base de 7 à 9 cm ; la seconde avoisine les 34 cm de diamètre pour une hauteur de 8 à 9 cm et un diamètre à la base de l'ordre de 10 cm.

Trois exemples comparables proviennent du comblement de la cave d'Argenteuil (RENEL 2015, fig. 8, nos 6-8).

Assiette carénée ou plat à aile courte (type 6.3)

Représenté par un exemplaire archéologiquement complet de petit module (diamètre de 20 cm pour une hauteur de 3,6 cm ; **figure 18**[1-2]), le type 6.3 se caractérise par un bassin peu profond à parois très évasées pourvues d'une carène supérieure bien marquée. L'aile est courte et horizontale, terminée par un bord en bourrelet droit. La base circulaire peu marquée est concave. Elle n'est pas sans rappeler un plat provenant d'un contexte de la première moitié du XVIIIe siècle issu des fouilles du « Carrousel du Louvre » (RAVOIRE 1991, pl. 13/19, no 1). Elle apparaît par ailleurs au sein de l'assemblage du « Couvent des Feuillantines » (RAVOIRE 2004, fig. 6, no 8).

Plat à bord en bourrelet et gorge interne (type 6.4)

Variante des types 6.1 et 6.2, ce plat s'en distingue par une lèvre en bourrelet épaissi, présentant sur sa face intérieure une gorge interne plus ou moins marquée (**figure 18**[3-7]).

Type 6.1

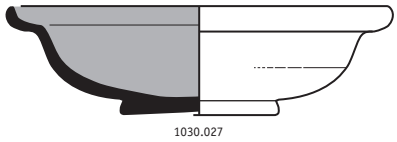

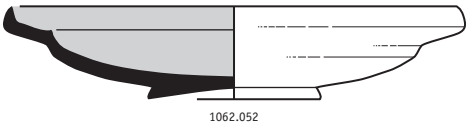

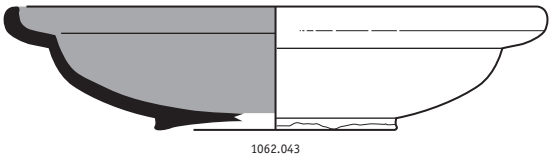

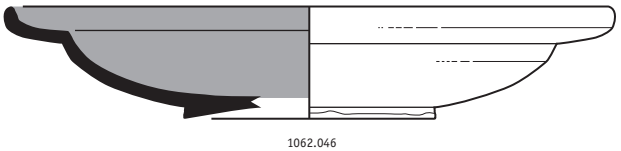

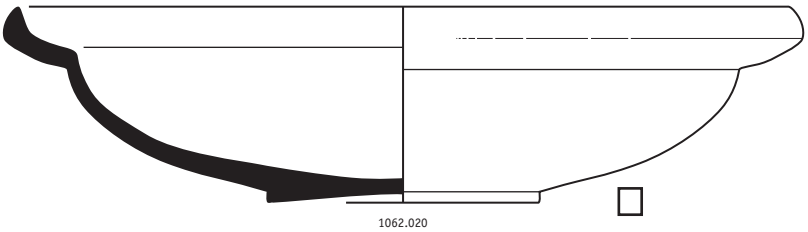

Type 6.2

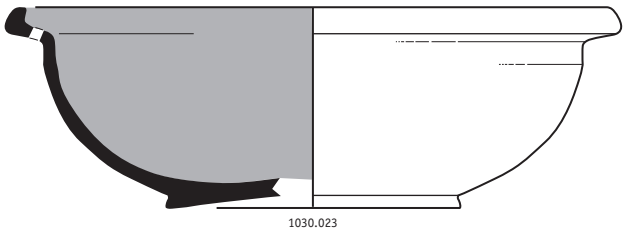

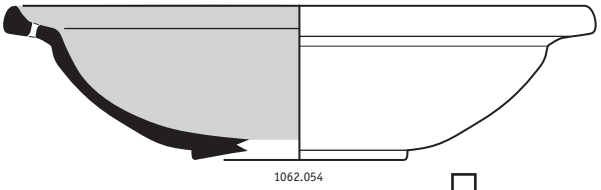

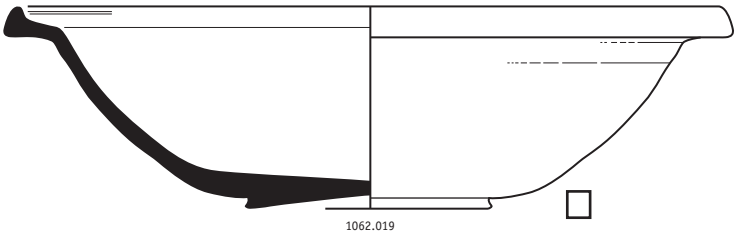

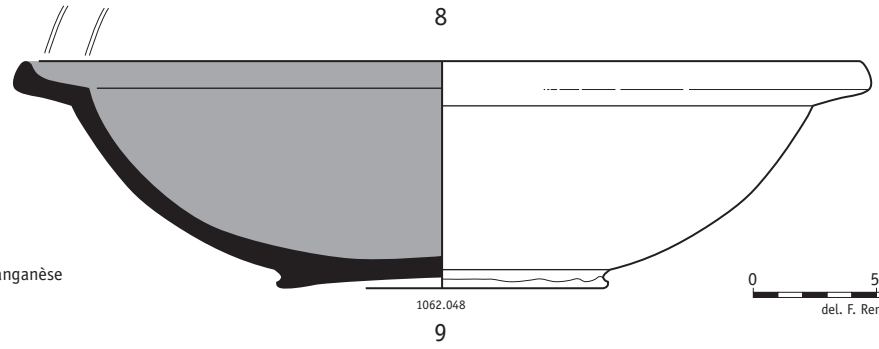

glaçure brune au manganèse
glaçure verte
biscuit non glaçuré

0 5 10 cm
del. F. Renel, Inrap

Figure 17 – Paris 11e arrondissement, «45 rue du Faubourg Saint-Antoine». Platerie de types 6.1 et 6.2.
[© F. Renel, Inrap]

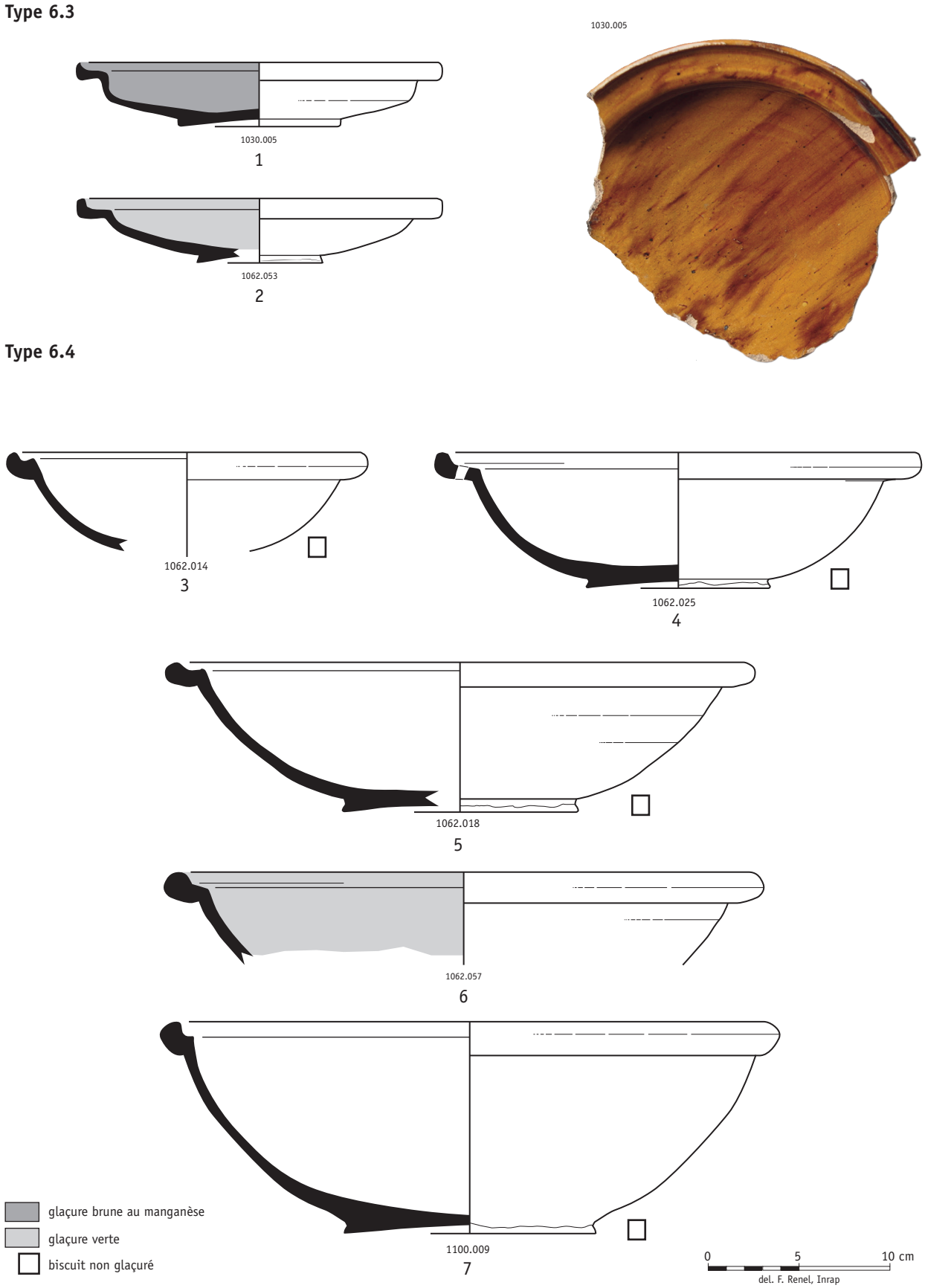

Figure 18 – Paris 11e arrondissement, «45 rue du Faubourg Saint-Antoine». Platerie de types 6.3 et 6.4.
[© F. Renel, Inrap]

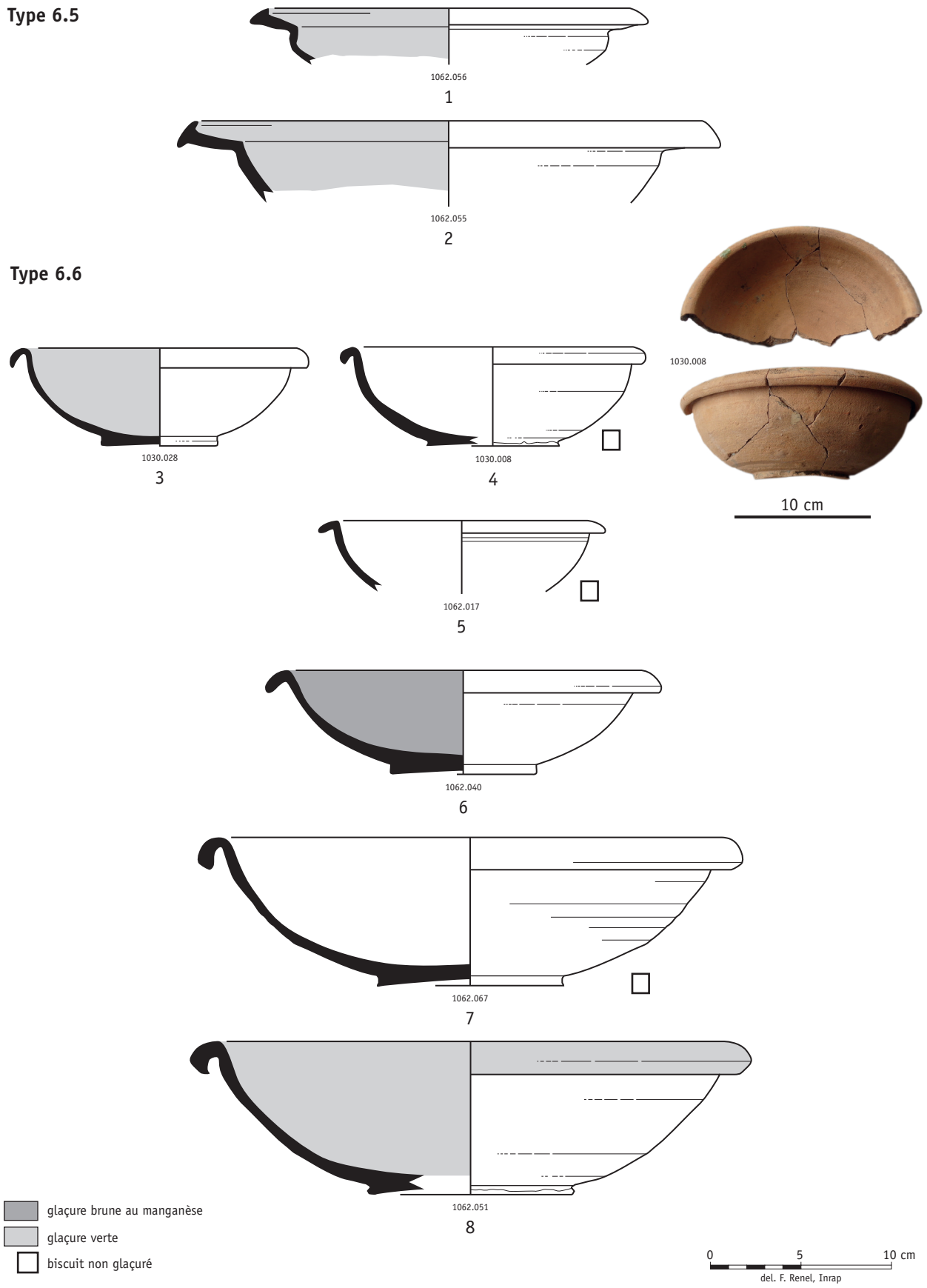

Figure 19 – Paris 11e arrondissement, «45 rue du Faubourg Saint-Antoine». Platerie de types 6.5 et 6.6.
[© F. Renel, Inrap]

Le bassin est en revanche systématiquement hémisphérique et repose, à l'instar des autres types, sur un pied plat peu prononcé. Deux variantes dimensionnelles coexistent. La plus petite, peu représentée, a un diamètre à l'ouverture de 20 cm. La seconde a un diamètre qui varie de 32 à 34 cm pour une hauteur de 8,5 à 11,5 cm avec un diamètre à la base de l'ordre de 13 cm. Plusieurs exemplaires retrouvés sous forme de biscuits conservent des coulées d'engobe destinées à obtenir une glaçure polychrome.

Plat à aile à bord oblique (type 6.5)

Rencontrés de façon fragmentaire au sein du contexte 1062, ils sont caractérisés par un bassin profond et une aile longue légèrement oblique, le bord de celle-ci étant perpendiculaire. Le diamètre à l'ouverture est de 30 cm (**figure 19**[1-2]). Les deux fragments isolés sont recouverts d'une glaçure verte.

Un groupe de plats à aile de ce type, mais couverts d'une glaçure brune, provient des fouilles du « Couvent des Feuillantines » à Paris. Classés sous le type 2 par Fabienne Ravoire, ils sont datés par l'auteure entre la fin du XVIIe et le début du XVIIIe siècle (RAVOIRE 2004, fig. 7, nos 2-6, p. 180).

Type 6.6

Il s'agit d'une forme ouverte à bassin plus ou moins hémisphérique terminé par une lèvre simple à profil arrondi. Le bord est parfois repris à l'estèque et replié vers l'extérieur pour former bandeau (**figure 19**[3-8]). Deux variantes dimensionnelles ont été observées, la première d'un diamètre de 22 cm à l'ouverture (pour une hauteur de 6 cm et un diamètre à la base de 8 cm), la seconde de l'ordre de 30 cm (hauteur de 8,5 cm pour un diamètre à la base de 10 cm) correspondant respectivement à des écuelles et des bassins. Pour ces dernières, la surface extérieure de la vasque peut présenter une série de cannelures peu marquées résultant du tour. Les produits finis sont majoritairement recouverts d'une glaçure verte.

Ce type est bien attesté au sein des contextes franciliens de transition entre la fin du XVIIe et le début du XVIIIe siècle, qu'il s'agisse du « Couvent des Feuillantines » à Paris (RAVOIRE 2004, fig. 8, no 5) et, pour la fin du XVIIIe siècle, du site de Sarcelles, « 6-12, place de La Libération/131 rue Pierre Brossolette » dans le Val-d'Oise (CLAUDE 2011, fig. 25, no 7). Il apparaît par ailleurs au sein des productions de la fin du XVIIe siècle de la tessonnière de « Détroit » (MORISSON 1987, pl. XVII, fig. 2a-e).

La vaisselle de présentation

Un certain nombre de formes ouvertes, essentiellement dédiées à la présentation, apparaît de façon isolée au sein du corpus. Jamais rencontrées au sein des contextes de consommation, il pourrait s'agir de commandes spécifiques produites en peu d'exemplaires.

Coupe à bord godronné (type 10)

Deux exemplaires de ce type correspondant probablement à une pièce de présentation ont été recensés au sein du corpus. Il s'agit d'une coupe à paroi hémisphérique d'un diamètre de 24 cm. Dotée d'une aile courte, elle est godronnée par digitation (**figure 20**[1]). La base est manquante. Cette forme n'a été retrouvée qu'à l'état de biscuit, nous ne pouvons donc définir le type de couverte utilisé. Cette forme semble reprendre la morphologie de prototypes en faïence en particulier certaines pièces d'origines nivernaises datées de la fin du XVIIe et du début du XVIIIe siècle (RAVOIRE 2012, p. 193, fig. 283.1-2).

Plat godronné (type 11)

Retrouvée uniquement à l'état de biscuit, il s'agit d'une forme ouverte et creuse, à contour circulaire (diamètre de 35 cm) et à bord contourné (**figure 20**[2]). La vasque profonde est godronnée sur sa partie supérieure. La base est manquante. Aucun exemplaire de comparaison n'est disponible. Dérivé de la vaisselle métallique, il correspond probablement à une forme de présentation de type corbeille à fruits.

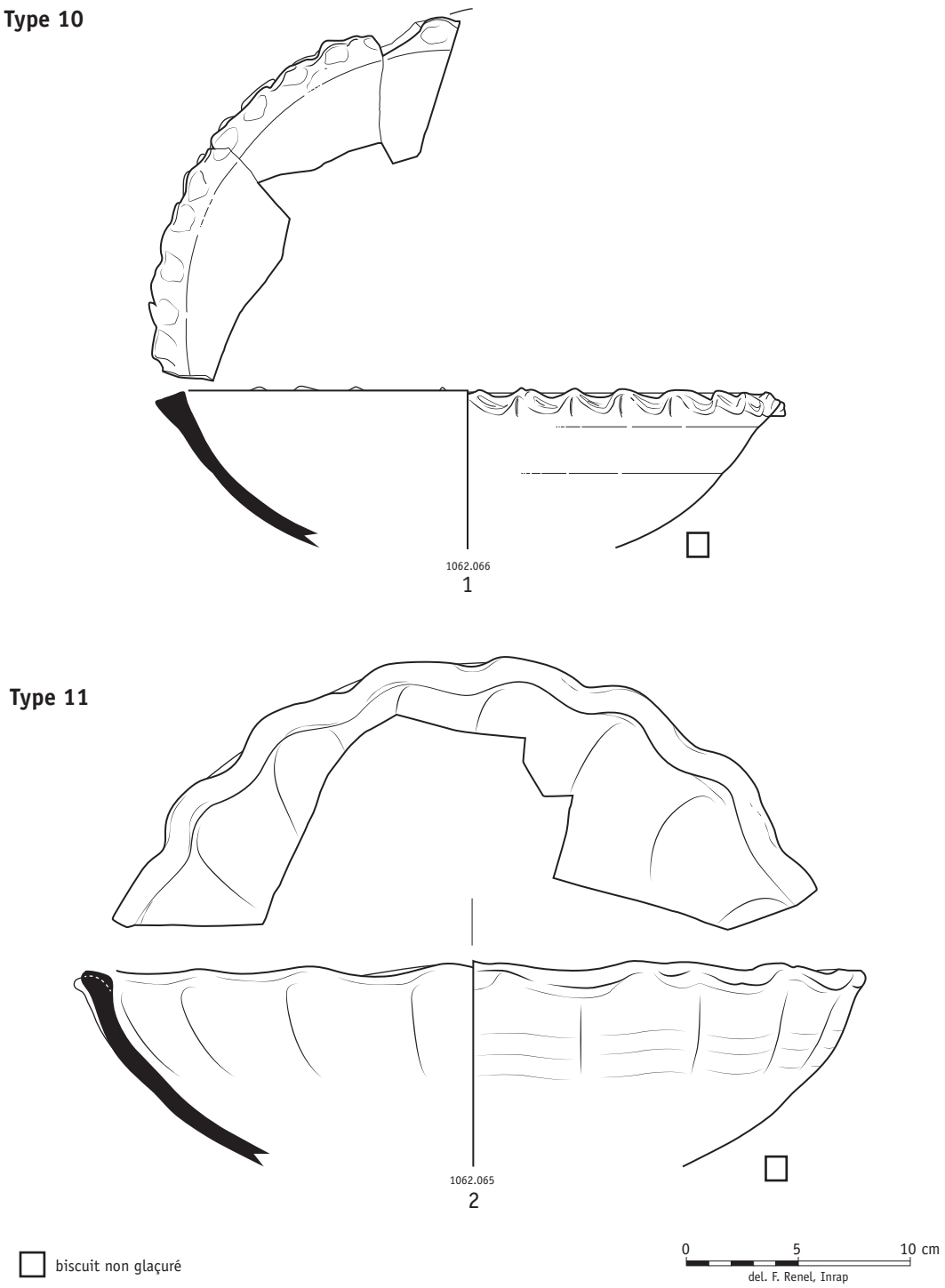

Figure 20 – Paris 11e arrondissement, «45 rue du Faubourg Saint-Antoine». Biscuits de plats de présentation de types 10 et 11. [© F. Renel, Inrap]

Le répertoire de cuisson

Contrairement à la platerie, le domaine culinaire n'est que peu représenté au sein du répertoire de la « Cour Saint-Louis ». Outre quelques exemplaires de marmites, il comprend surtout des poêlons connus sous l'appellation de caquelons dans certains inventaires de potiers.

Marmite carénée tripode (type 7.1)

Il s'agit d'un pot à cuire de forme globulaire à parois fines reposant sur trois podes massifs obtenus par un ajout de pâte étiré et pincé (**figure 21**[1]). Le bord est constitué d'un bourrelet épaissi et mouluré avec une gorge interne. Deux anses verticales à section ronde se rattachent sur l'*extremum* de la panse, légèrement carénée à cet endroit, et au niveau de la lèvre.

Ce type semble être le successeur des pots tripodes franciliens de la fin du XVIe et du XVIIe siècle. Un exemple de petit module a été mis au jour dans un contexte de fosse d'aisance de la première moitié du XVIIIe siècle sur les fouilles du « Carrousel du Louvre » (RAVOIRE 1991, pl. 13/19, no 8).

Marmite à anses-tenons digitées (type 7.2)

Cette marmite à panse globulaire et fond plat présente un bord éversé à gorge interne (diamètre à l'ouverture de 29 cm ; **figure 21**[2-3]). Elle possède deux larges anses-tenons digitées ou festonnées reposant sur la lèvre. L'unique biscuit recouvert de glaçure présente une couverte hétérogène verte marbrée de manganèse sur les deux faces du récipient.

Un bord similaire en pâte brune à glaçure brune, interprété de façon erronée comme anse d'écuelle, a été découvert à Beauvais dans un contexte du début du XVIIIe siècle (JOBIC *et alii* 1991, p. 226, fig. 164, no 14). Une marmite identique provient d'un contexte de la première moitié du XVIIIe siècle « place de la République » à Fontainebleau (RAVOIRE 2014, pl. 1, no 5). Cette forme semble par ailleurs avoir été produite à Montereau-Fault-Yonne (Seine-et-Marne) comme le confirme sa découverte au sein d'une tessonnière (BONTILLOT, NEUMANN 1971, p. 104 et 112, pl. 4, no 5). Un exemplaire proche apparaît dans un contexte daté plus tardivement (fin XVIIIe-première moitié XIXe siècle) sur le site de la « Cour Napoléon » du Louvre à Paris (LE BOËDEC 1989, vol. 1, p. 17-18 ; vol. 2, pl. 19a).

Ce type figure par ailleurs sur une nature morte de Jean-Baptiste Siméon Chardin intitulée « Nature morte avec bettes, boîte à épices, torchon, terrine, plat en terre vernissée, écumoire et morceaux de viande pendus à un croc » et datée d'environ 1733 (ROSENBERG, TEMPERINI 1999, p. 219, no 74).

Caquelon à manche tubulaire creux (type 8)

Cette forme est un poêlon à panse arrondie doté d'un bord éversé formant un bandeau à section triangulaire (**figure 22**[1-4]). Un bec verseur est aménagé par étirement de la lèvre et est implanté de façon perpendiculaire au manche creux et tourné qui se rattache au niveau du bandeau. Le fond, plat et peu marqué, est rajouté dans un second temps créant, en cet endroit, une zone de fracture préférentielle.

Deux variantes dimensionnelles ont été observées au sein des dépotoirs, présentant respectivement des diamètres de 23 et 26 cm à l'ouverture. La glaçure, observée sur un certain nombre de biscuits, recouvre l'intérieur, le manchon et le bandeau de la pièce. Elle peut être de couleur verte, brune ou jaune moucheté de manganèse.

C'est un récipient répandu dans les contextes du XVIIIe siècle qui apparaît notamment sur plusieurs natures mortes de Jean-Baptiste Siméon Chardin dont « Ustensiles de cuisine, chaudron, poêlon et œufs », peint vers 1733 (ROSENBERG, TEMPERINI 1999, p. 228-229, no 87). Ce caquelon est par ailleurs présent au sein du comblement du puits F11 de la

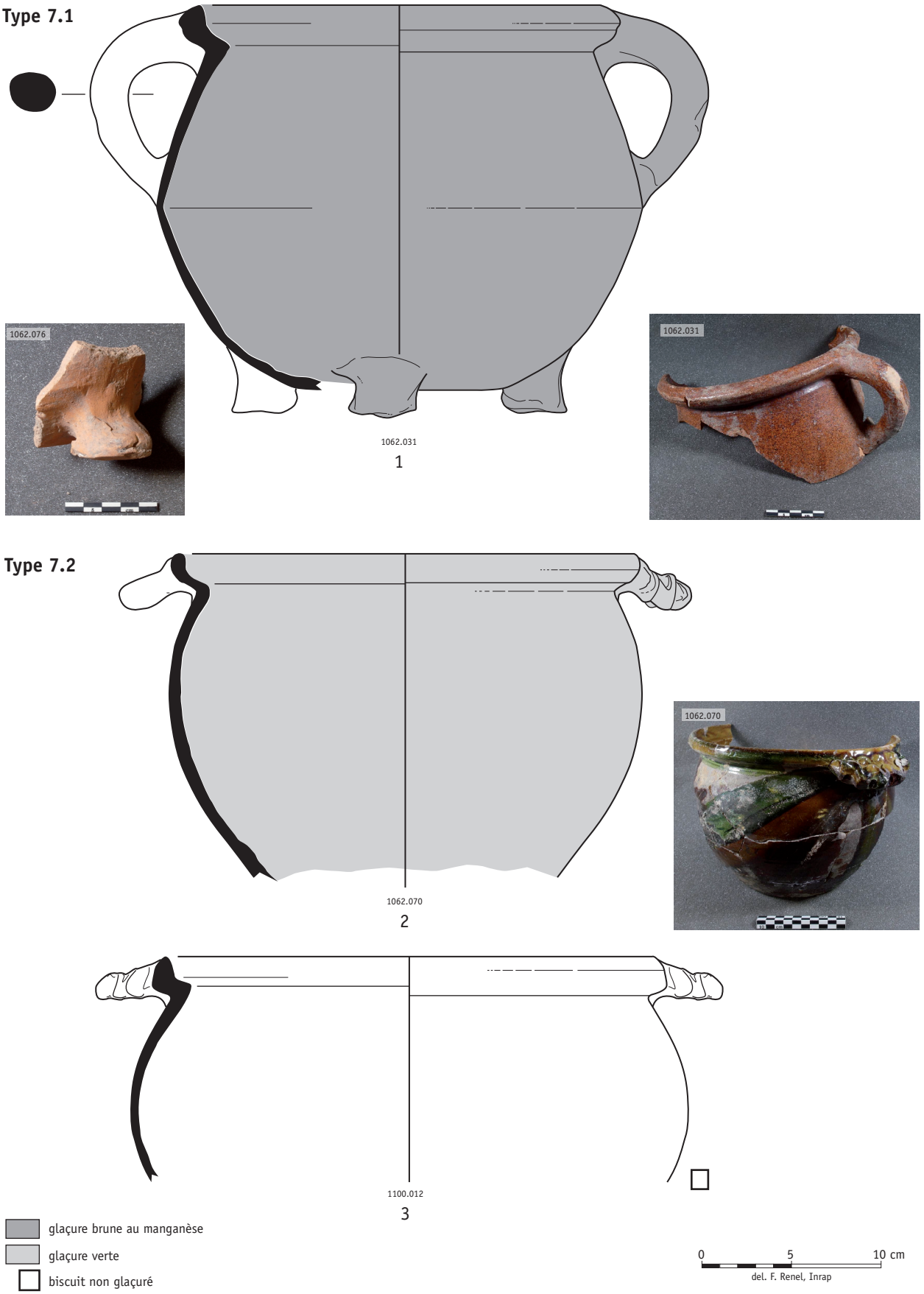

Figure 21 – Paris 11e arrondissement, «45 rue du Faubourg Saint-Antoine». Marmites de types 7.1 et 7.2. [© F. Renel, Inrap]

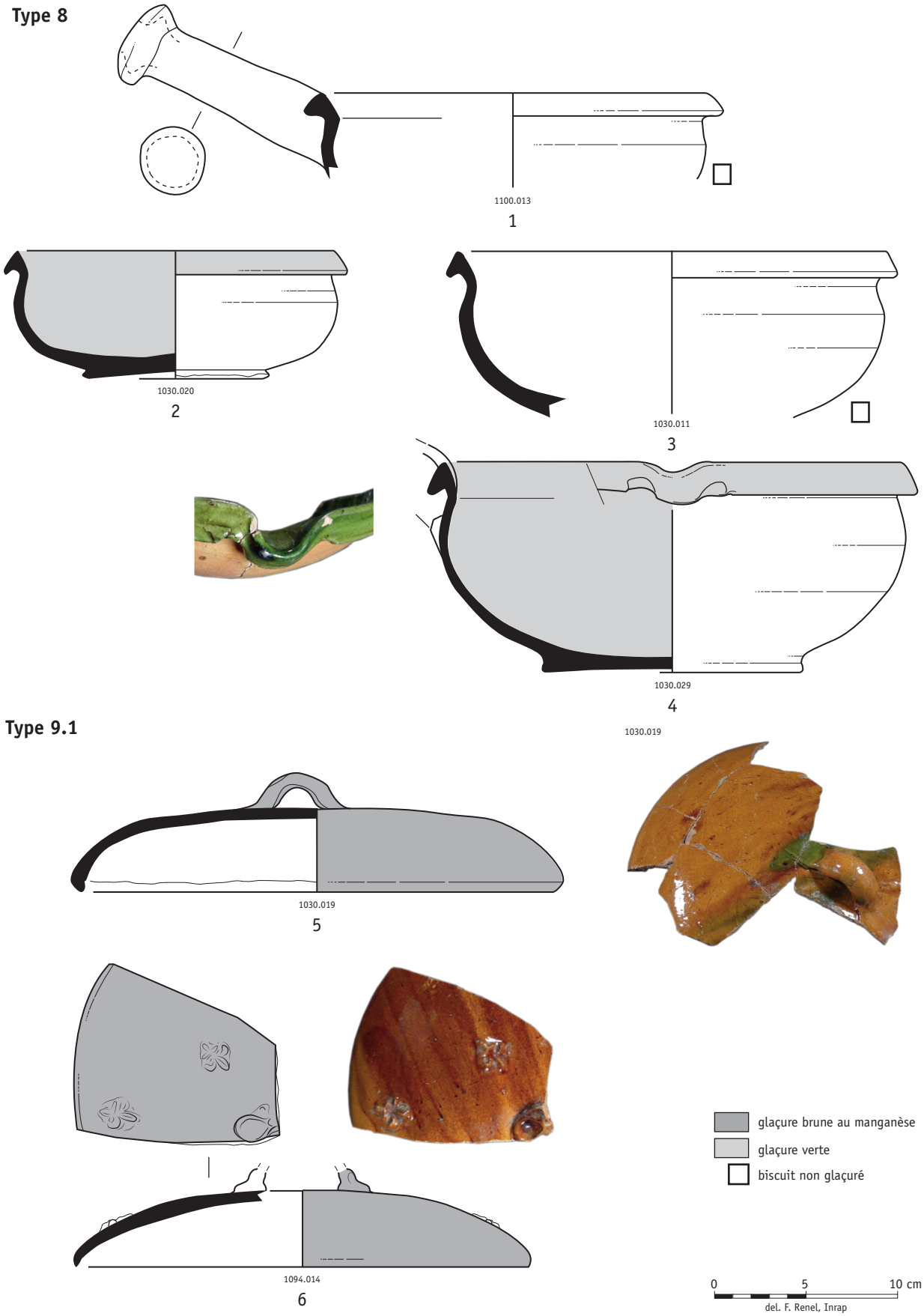

Figure 22 – Paris 11e arrondissement, «45 rue du Faubourg Saint-Antoine». Caquelon de type 8 et couvercle de type 9.1. [© F. Renel, Inrap]

« Cour Napoléon » du Louvre (LE BOËDEC 1989, vol. 1, p. 20 ; vol. 2, pl. 20b) ou sur le site du « Couvent des Feuillantines » à Paris dans un contexte daté entre la fin du XVIIe et le début du XVIIIe siècle (RAVOIRE 2004, fig. 8, no 4).

Couvercle de terrine (type 9.1)

Cet accessoire asemble plutôt rare dans les différentes tessonnières. Les couvercles de **type 9.1** sont des formes de gros module, d'un diamètre moyen de 28 cm destiné à s'adapter sur des marmites ou des terrines (**figure 22**[5]). De morphologie simple, il présente un dos bombé terminé par une lèvre à profil arrondi dans son prolongement. Une anse horizontale à section ronde est située dans sa partie sommitale. La glaçure extérieure est couvrante, soit incolore jaune ou variant du jaune au vert avec parfois un ajout de manganèse. Un mouton de cuisson de ce type provient de l'US 1137. Une variante de cette forme a été rencontrée au sein du contexte domestique 1094 (**figure 22**[6]). Elle présente sur sa surface un motif d'appliques fleurdelisées obtenues dans une matrice et collées à la barbotine.

Un couvercle de morphologie similaire a été découvert dans un contexte de latrine du dernier quart du XVIIe siècle sur le site de l'ancien hôpital d'Étampes (RAVOIRE 2012, fig. 285, no 2).

La vaisselle liée à la toilette

Seul un exemplaire de récipient relevant de l'hygiène (**type 12**) a été mis au jour au sein de l'US 1030 à l'état de biscuit glaçuré au manganèse. Il s'agit d'un récipient oblong, à parois bombées, terminé par un bord éversé au profil arrondi (**figure 23**[1]). Une anse verticale à section ronde repose, d'après les exemplaires de comparaison, sur un petit pied annulaire. Ce pot ovale correspond à la forme de pot d'aisance, ou de garde-robe, dit « Bourdaloue » normalement fabriqué en faïence, et que l'on retrouve sur les planches de l'Encyclopédie de la fin du XVIIIe siècle (AMOURIC *et alii* 2008, p. 240-241, fig. 4 et 6). Il est réputé être en usage à partir du dernier quart du XVIIe siècle (*ibid.*, p. 240 ; LE BOËDEC 1989, vol. 1, p. 66 ; vol. 2, pl. 70a) bien que notre exemplaire soit plus précoce.

Éclairage

lampe à huile (type 13)

La découverte d'une lampe sur pied fragmentaire (**figure 23**[2]) est tout à fait exceptionnelle pour cette période. La partie conservée consiste en une base au profil convexe sur laquelle repose la partie inférieure d'un réservoir manquant. Une coupelle intermédiaire pourvue d'un élément verseur confirme la destination de cet objet. Si des bougeoirs en faïence monochrome blanche sont connus pour le début du XVIIIe siècle (ROSEN 2011, p. 107, fig. 185), les lampes à huile font cependant défaut dans la littérature, cette forme constituant donc un exemplaire tout à fait inédit dans la documentation actuelle à l'exception de quelques lampes provençales des XVIIIe-XIXe siècles (AMOURIC *et alii* 2009, p. 301, nos 10-13).

La céramique issue des rejets domestiques

Un petit ensemble de formes constituant des rejets d'usage domestique était associé aux rejets précédents. Il est dominé par les productions sableuses franciliennes à glaçure verte ainsi que les récipients du Beauvaisis auxquels sont associées un certain nombre de formes moins fréquentes qui témoignent d'un approvisionnement varié, parfois lointain et onéreux.

Type 12

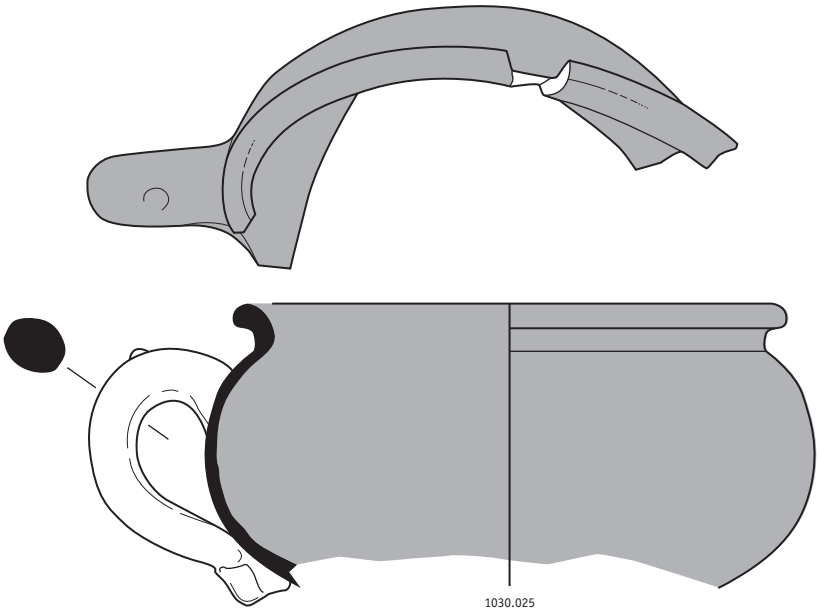

Type 13

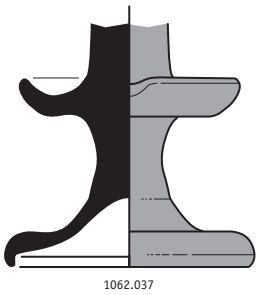

glaçure brune au manganèse

0 5 10 cm

del. F. Renel, Inrap

Figure 23 – Paris 11e arrondissement, « 45 rue du Faubourg Saint-Antoine ».
Pot de chambre dit « Bourdaloue » de type 12 et lampe fragmentaire de type 13. [© F. Renel, Inrap]

Formes locales issues de contextes domestiques

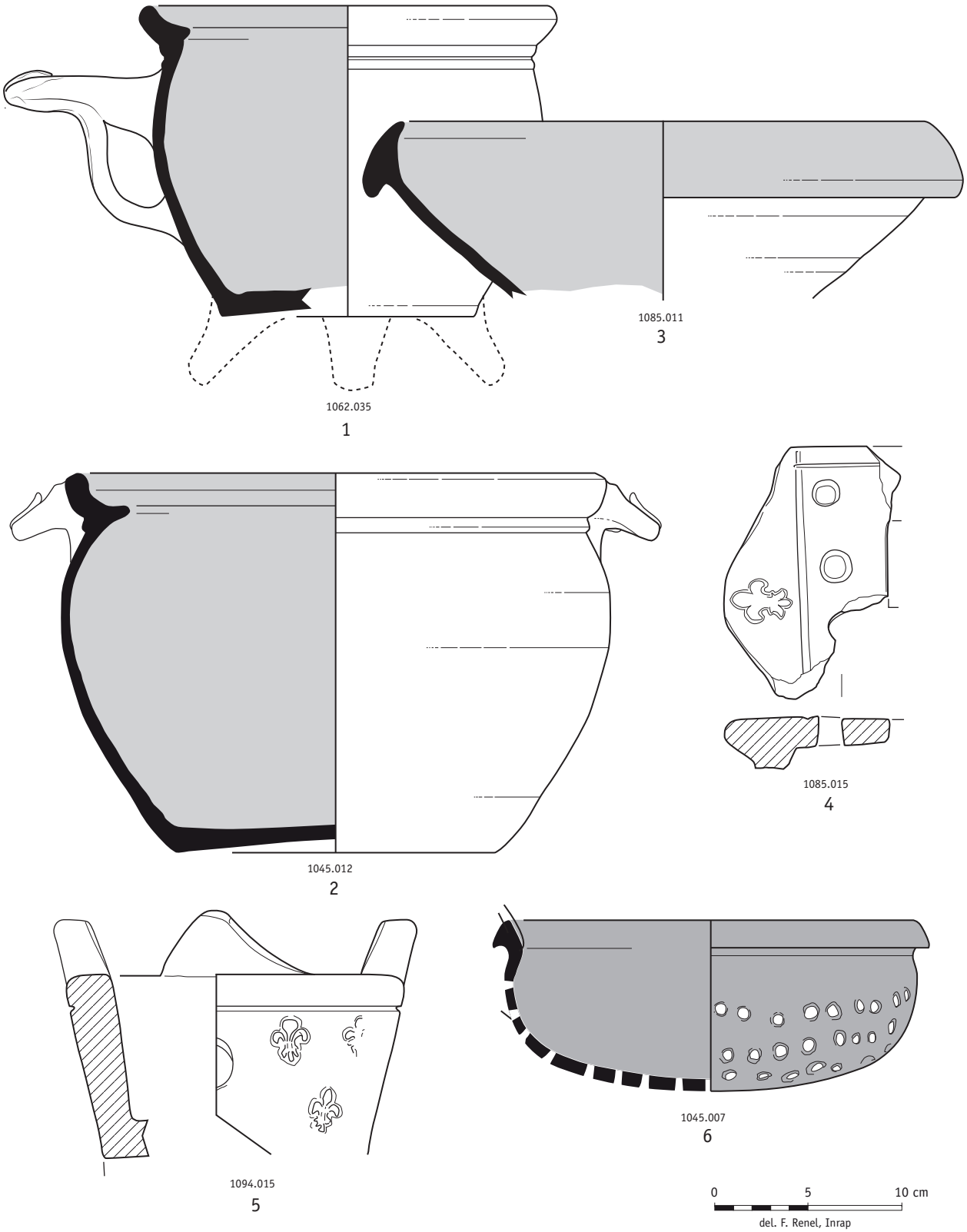

Figure 24 – Paris 11e arrondissement, «45 rue du Faubourg Saint-Antoine». Pot tripode (1) ; marmite à anses-poucier (2) ; écuelle à bord en amande issue des productions sableuses franciliennes à glaçure verte (3) ; chaufferette (4) ; réchaud en pâte réfractaire (5) ; passoire en pâte sableuse francilienne à glaçure au manganèse (6). [© F. Renel, Inrap]

Production locale francilienne

Elle se compose de formes héritées de la période antérieure et d'une série de formes similaires à celles mises au jour au sein des tessonnières. Outre la présence de pots tripodes (**figure 24**[1]), de marmites à fond plat (**figure 24**[2]), d'écuelles à bord en amande (**figure 24**[3]), de passoires (**figure 24**[6]), deux coquemars à glaçure partielle verte sur film rouge font partie de cet ensemble présentant les caractéristiques des corpus mis au jour dans les contextes franciliens de cette période. Plusieurs éléments de platerie similaire aux ratés mis au jour (type 6) mais présentant des traces d'usage sont associés à ces productions (**figure 25**).

Le cas des réchauds

L'analyse des différents assemblages de la « Cour Saint-Louis » montre que le pot tripode, qui constitue la base du matériel de cuisson entre la fin du XVIe et le XVIIe siècle, commence à céder la place à des marmites à fond plat au début du XVIIIe siècle, ce changement s'opérant en parallèle avec l'apparition des réchauds en pâte réfractaire leur servant de support de cuisson (RENEL 2016, p. 285). L'historien Daniel Roche, pour une période plus récente, constate cette évolution mentionnant, sous Louis XVI, le fait que 40 % des intérieurs possèdent ces nouveaux « fours de terre portatifs » qui suppléent les récipients en métal (ROCHE 1997, p. 195).

Ces derniers affectent un profil cylindro-conique avec un foyer à la base du récipient séparé de la partie sommitale par une sole perforée (**figure 24**[5]). Sur la lèvre sont disposés trois ergots destinés à caler le récipient de cuisson.

Au côté de ces réchauds, une chaufferette fragmentaire en pâte réfractaire (**figure 24**[4]). De forme parallélépipédique, elle comporte une ouverture au centre, encadrée de trous circulaires destinés à laisser passer la chaleur. Elle présente, à l'instar des réchauds, une fleur de lys estampé.

Le Beauvaisis

L'approvisionnement issu du Beauvaisis comprend surtout des formes destinées au service de la table, à savoir des assiettes et des plats en pâte fine blanche à « décor à la corne » (**figure 26**[1-3]). Le décor interne correspondant « au motif à la tulipe » est courant pour cette période, que ce soit à Beauvais (JOBIC *et alii* 1991, fig. 160, no 19, p. 224) ou au sein de la tessonnière de « Détroit » datée de la fin du XVIIe siècle (MORISSON 1987, p. 104 et 117, pl. VII, IX et X).

Les grès constituent l'autre part de ces importations et comprennent des pichets (**figure 26**[4]), des bouteilles (**figure 26**[5]) ou des pots de conservation (**figure 26**[6-7]).

Nevers

Les productions en faïence sont représentées par une série de récipients, respectivement une assiette creuse à aile à doucine en faïence monochrome blanche (**figure 26**[10]), des vases fragmentaires (**figure 26**[8]) et des coupes sur talon en faïence de grand feu. L'une d'elles (**figure 26**[9]) figure un dignitaire, ou un mandarin, dans un paysage avec une végétation en arêtes de poisson réalisé en camaïeu bleu sur émail bleuté caractéristique de la période 1660-1680 (ROSEN 2009, p. 89). Le service des liquides n'est représenté que par un col de pichet fragmentaire en faïence monochrome blanche caractérisé par un bord éversé arrondi souligné à sa base par une moulure peu marquée. Cette forme se développe au cours du XVIIIe siècle (RAVOIRE 1991, pl. 13/9, fig. 4-5).

Formes locales issues de contextes domestiques

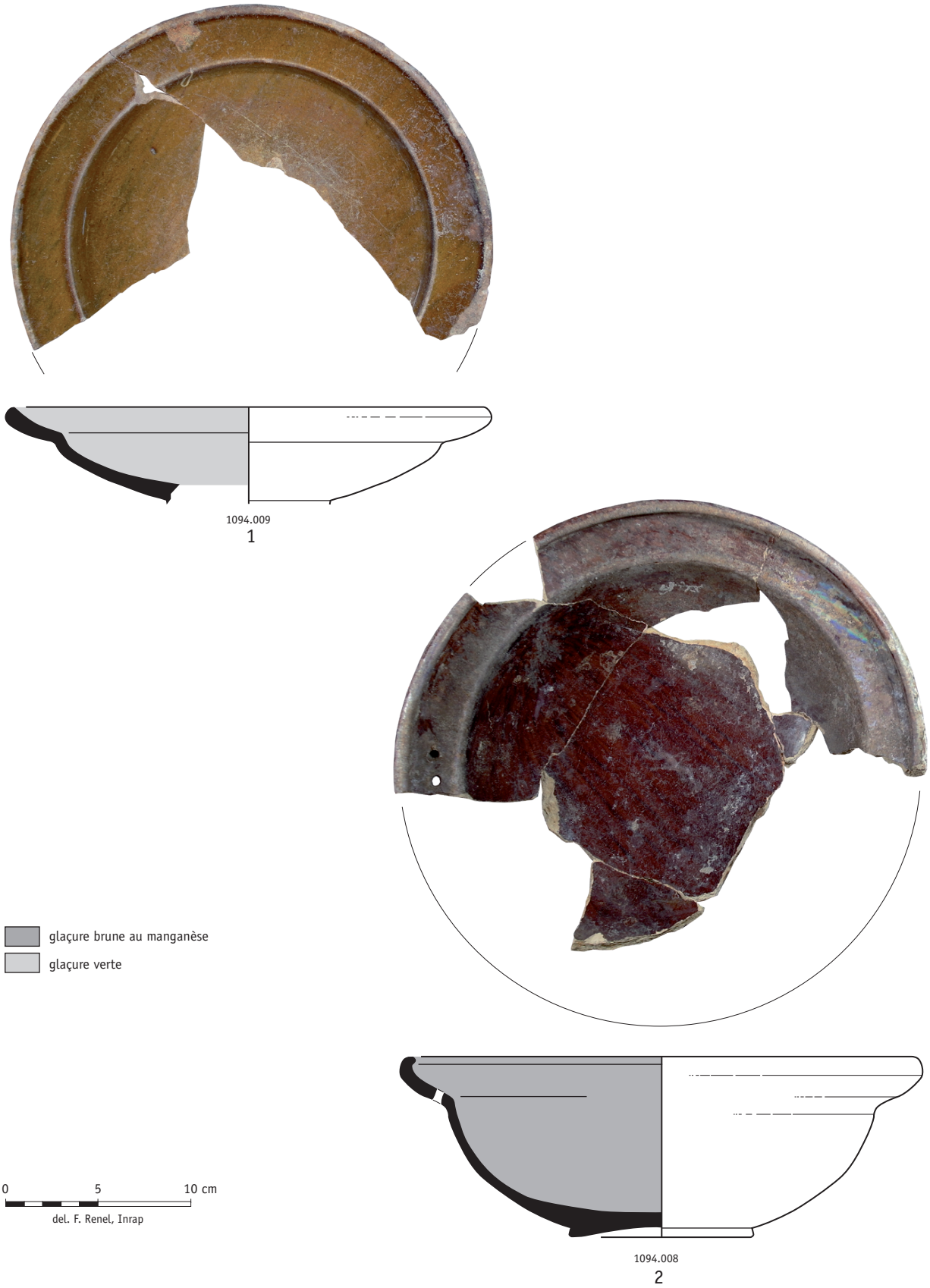

Figure 25 – Paris 11e arrondissement, «45 rue du Faubourg Saint-Antoine».
Plat et jatte de type 6.1 découverts en contexte d'utilisation. [© F. Renel, Inrap]

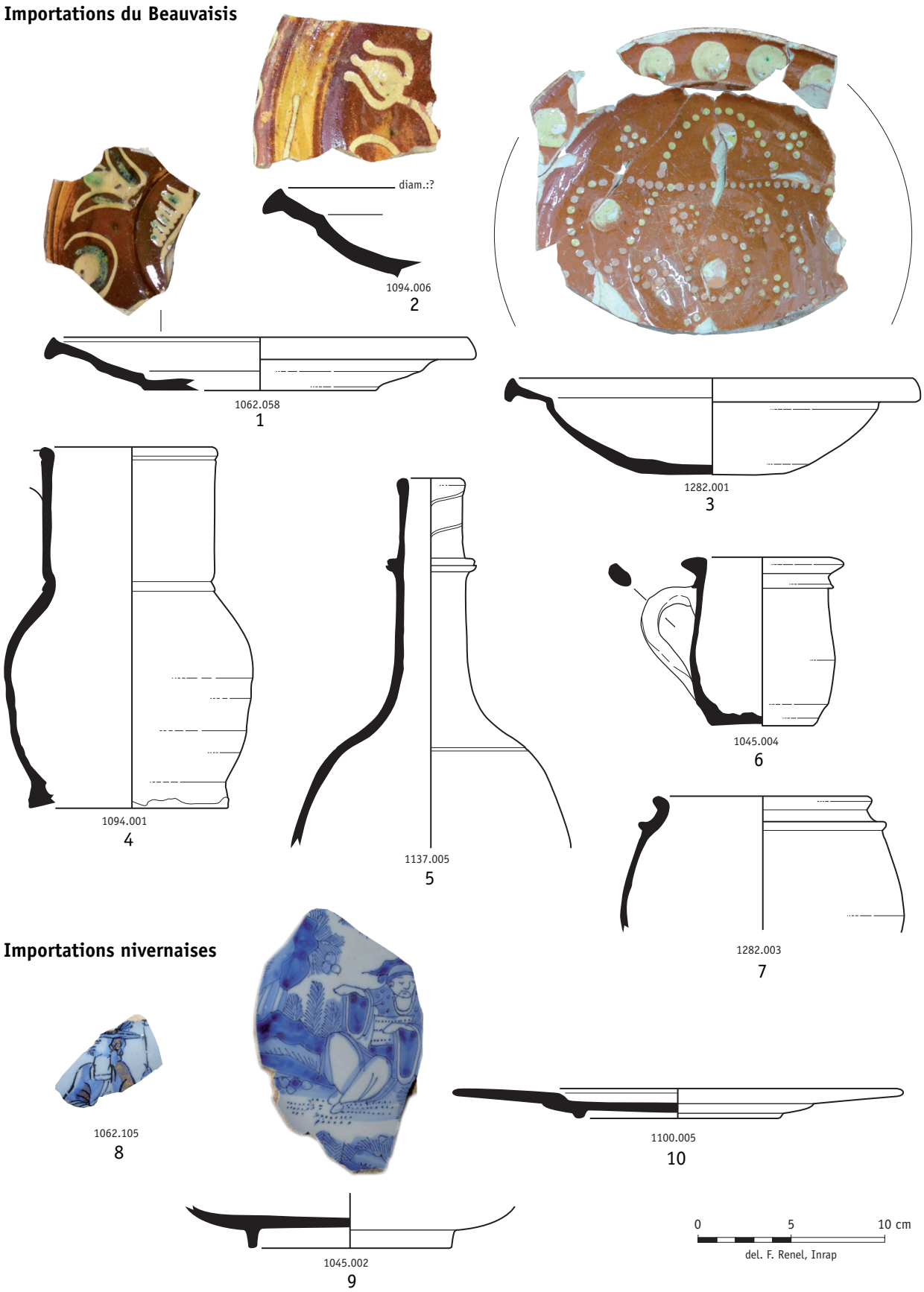

Figure 26 – Paris 11e arrondissement, «45 rue du Faubourg Saint-Antoine». Plats en pâte fine blanche du Beauvaisis à décor «à la corne» (1-3) ; pichet (4) ; bouteille (5) ; saloir (6) ; pot à graisse en grès du Beauvaisis (7) ; vase (8) ; coupe sur talon (9) ; assiette en faïence nivernaise (10). [© F. Renel, Inrap]

La Basse-Normandie

L'approvisionnement en grès de Basse-Normandie représente l'essentiel des récipients de stockage mis au jour. Outre des sinots à beurre cylindriques issus du Domfrontais, une forme de plus petit module a été identifiée (**figure 29**[1]), destinée peut-être à contenir du beurre salé constituant une denrée plus onéreuse. Un exemple similaire est issu des fouilles de « La Plaiderie » sur l'île de Guernesey dans des contextes datés entre 1650 et 1700 (BURNS 1991).

La Puisaye

La découverte de productions de grès de la Puisaye constitue un élément remarquable de ces contextes. La présence d'une cruche rehaussée d'une glaçure au cobalt sur son col (**figure 29**[3]) constitue une importation peu fréquente à Paris pour cette période et apparaît révélatrice d'un certain statut social. Plusieurs exemplaires similaires sont connus au sein du mobilier du bâtiment prieural de l'ancien « prieuré Saint-Sauveur » à Melun en Seine-et-Marne dans des contextes du début du XVIIIe siècle (RAVOIRE 2005, p. 101, ill. 140, no 5). Aux côtés de cette dernière, trois saloirs en grès (**figure 27**[2,4]) sont issus du sud de la Puisaye avec une pâte jaune et, sur sa surface interne, une glaçure au laitier de fer.

Productions exogènes

Outre les importations de la Puisaye, les contextes domestiques ont livré un certain nombre de vases exogènes qui témoignent de la même manière d'une certaine aisance des occupants du faubourg. Parmi ces derniers, un petit bord fragmentaire d'un pot en pâte calcaire à glaçure interne jaune (**figure 27**[7]) est attribuable aux productions de Biot dans les Alpes Maritimes. Ce type de pot tronconique dit à « servant » est destiné à conserver le raisin frais de l'automne jusqu'à Noël (AMOURIC *et alii* 2006, p. 75).

Un certain nombre d'exemplaires, proches morphologiquement et datés entre la fin du XVIIe et le début du XVIIIe siècle, ont été découverts dans le port de la « Quarantaine » à Marseille (*ibid.*, p. 66). La diffusion de ces formes, outre la Provence, est attestée jusqu'au Canada, à Louisbourg et à Québec, témoignant de l'appréciation de ces mets considérés comme luxe (*ibid.*, p. 76).

Deux grès salifères rhénans sont associés à ce corpus. Il s'agit, pour le premier (**figure 27**[6]) d'un fragment de panse de pichet à décor moulé dit *Kugelbauchkrugge* rehaussé de glaçure bleu au cobalt, pourpre et manganèse originaire du Westerwald en Rhénanie (COTTER 2000, p. 288) proche d'un exemplaire attribuable aux dernières décennies du XVIIe siècle, voire le début du XVIIIe siècle (GERBIER 2014, cat. 53). Le second correspond à la partie supérieure d'un pot de conservation (**figure 27**[5]).

Enfin, une tasse à chocolat ou à thé (**figure 27**[8]) en porcelaine chinoise à décor bleu et blanc présentant une couverte brune sur ses parois extérieures est issue des productions des ateliers de Jindezhen dites « Batavian Brown Ware » et importées par la compagnie des Indes hollandaises [VOC] au cours de la période 1700-1800. Des exemples similaires proviennent de la cargaison de l'épave de Ca Mau découverte dans les eaux vietnamiennes, datée entre 1723 et 1735 (BAOPING 2010, fig. 5), ou d'un dépotoir du « Couvent des Clarisses » à Besançon daté de la transition entre la fin du XVIIe et le début du XVIIIe siècle (GOY *et alii* 1992, p. 316, no 283).

Importations extra-régionales

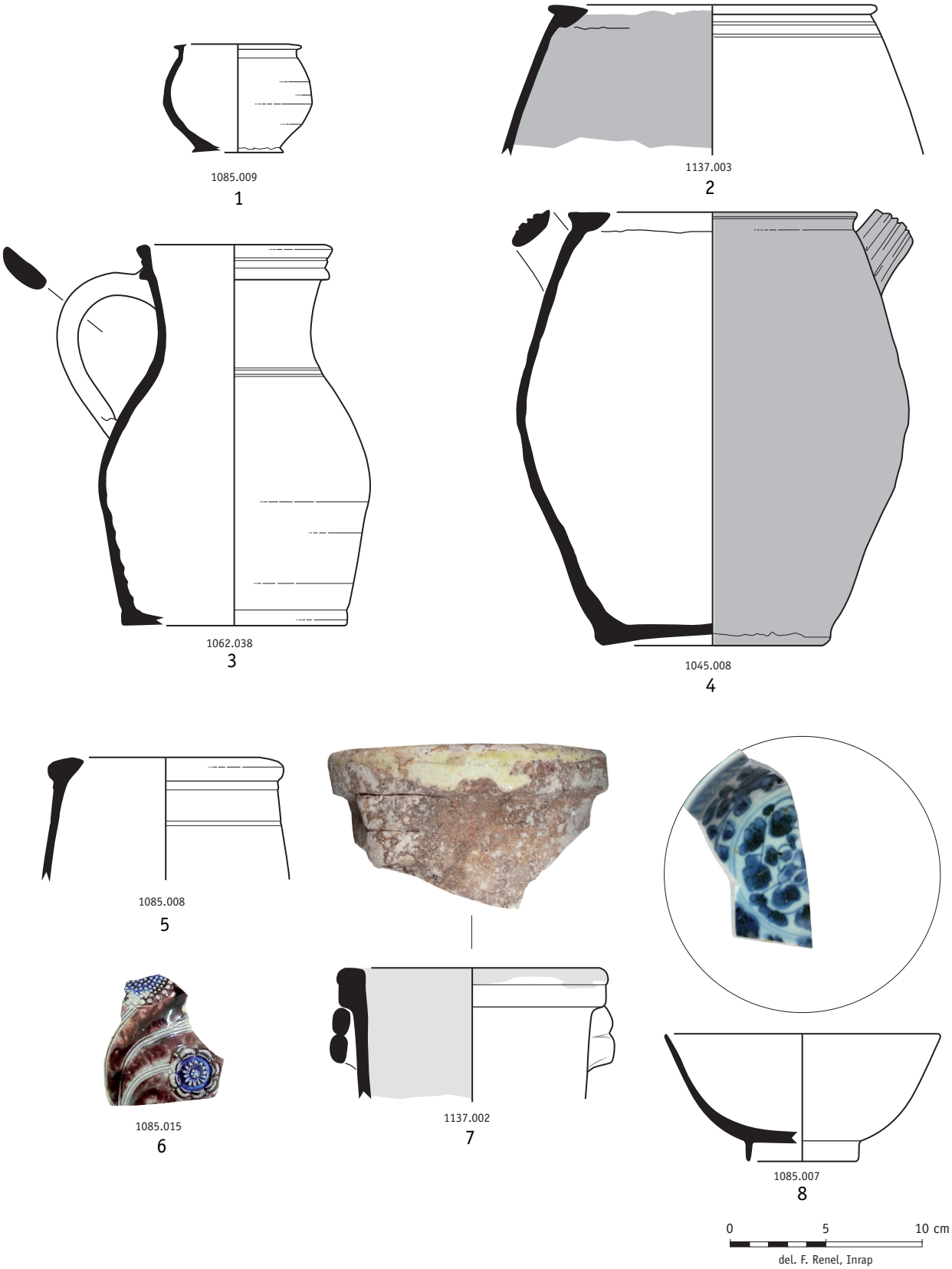

Figure 27 – Paris 11e arrondissement, « 45 rue du Faubourg Saint-Antoine ». Sinot miniature en grès bas-normand (1) ; saloirs (2, 4) ; pichet en grès de la Puisaye (3) ; grès salifères rhénans (5-6) ; pot à raisin de Biot (7) ; coupe en porcelaine de Chine (8). [© F. Renel, Inrap]

Synthèse sur la céramique

D'un point de vue qualitatif, le corpus mis au jour offre une vision d'ensemble des céramiques en usage au début du XVIIIe siècle. Nous disposons, à titre comparatif, de deux inventaires après décès de potiers installés dans le faubourg Saint-Antoine, plus ou moins contemporains des rebuts de la « Cour Saint-Louis ». Le premier, en date de 1716, est relatif à Dominique Marcellin marchand potier de terre (PLINVAL de GUILLEBON 2002, p. 24-25). L'intérêt de cet inventaire réside dans le fait que les deux fours sont pleins à sa mort, l'un de poterie cuite, l'autre d'une fournée en attente. Il est en outre mentionné la présence de réchauds, fourneaux et chaufferettes, sans doute fabriqués sur place (*ibid.*). Le second inventaire est daté du 19 juillet 1730 (PLINVAL de GUILLEBON, 2002, p. 25). Parmi le fond de poterie de Claude Regnard, établi rue de la Roquette, sont mentionnées des pièces à cuire parmi lesquelles figurent des pots à trois pieds (pots tripodes), lampes, pots à eau, cafetières et réchauds qui constituent un parfait miroir des productions mises au jour sur la fouille.

D'un point de vue quantitatif, la totalité des rebuts découverts, qu'ils résultent des rejets d'un ou de plusieurs ateliers de potiers, ne représente somme toute qu'une proportion dérisoire des productions de ces officines. Dans l'inventaire après décès de Claude Regnard sont mentionnés « 1 100 pots à lait, 200 poteries tant en marmittes, potagés ; 1 600 platteries de terre… ». Cette remarque plaide en faveur de l'hypothèse de rejets opportunistes et courts dans le temps au sein de la parcelle davantage que dans l'idée d'une zone dédiée au dépotoir des ateliers dans un laps de temps plus long.

Le mobilier issu des rejets domestiques associés à ces rebuts est aussi riche d'enseignement. Il reflète un cadre de vie des occupants de la parcelle plutôt aisé, d'une part aux vues de la proportion des récipients en faïence, et d'autre part de formes découvertes rarement en contextes parisiens, qu'il s'agisse du pichet de la Puisaye ou du pot à raisin de Biot. Il n'apparaît cependant pas illogique de découvrir de tels mobiliers au sein d'un faubourg où coexistent ouvriers mais aussi artisans faïenciers, dont nombres originaires de Nevers, et propriétaires bourgeois. Néanmoins, parmi ces ensembles, apparaissent à plusieurs reprises des céramiques à glaçure présentant des malfaçons mais n'ayant pas pour autant été mises au rebut, comme en témoignent les traces d'usage comme le passage répété au feu pour certaines marmites. Ces faits sont le témoignage d'une commercialisation de certains rebuts en second choix lorsque cette malfaçon ne remet pas en cause leur usage. La vente de cette vaisselle « défectueuse » est par ailleurs confirmée par une plaidoirie de l'avocat P. Mannory légèrement plus tardive que les céramiques présentes dans ces dépotoirs (1759 ; THILLAY 2002, p. 223).

Bien que proches dans le temps, les productions des potiers de terre de la « Cour Saint-Louis » tranchent morphologiquement avec les ensembles franciliens datés du milieu et de la seconde moitié du XVIIe siècle. Il faut y voir, avec le tournant du siècle, l'amorce d'un renouveau du vaisselier qui s'ouvre sur de nouvelles habitudes alimentaires et sur l'apparition d'un art de la table. Cette transition ou rupture, outre ces changements d'ordre sociologique, peut être aussi perçue par des facteurs économiques. Louis XIV promulgue en effet, pour renflouer les caisses de l'État, les « édits de fonte » de la vaisselle précieuse en 1689, 1699 et 1709 qui permettent l'essor de la faïence destinée à suppléer la disparition de cette dernière (BIMBENET-PRIVAT 2004). Dans ce contexte, l'imitation en faïence des modèles métalliques précieux semble se traduire, par un jeu de mode, par la réalisation dans le même temps de formes similaires en terre cuite par les potiers, amenant de ce fait une « démocratisation » des modèles métalliques.

L'ÉVOLUTION DU FAUBOURG SAINT-ANTOINE À TRAVERS LES SOURCES ÉCRITES

Les origines du faubourg

Si la plus ancienne mention d'une propriété au faubourg Saint-Antoine est relative du château de Reuilly fondé par Dagobert (**figure 1** ; HILLAIRET 1972, p. 179), c'est autour de l'abbaye de Saint-Antoine-des-Champs que le quartier s'est développé. Situé sur la voie menant de Paris à Sens, actuelle rue du Faubourg Saint-Antoine, l'établissement religieux trouve son origine dans une chapelle élevée à la fin du XIIe siècle. Des bâtiments conventuels, construits après 1198, abritèrent une communauté exclusivement féminine à partir de 1204 et rattachée à la règle de Cîteaux. L'église abbatiale fut érigée entre 1226 et 1233, tandis que l'établissement devint abbaye royale en 1227. Les bâtiments ecclésiastiques furent détruits à partir de 1796, pour laisser la place à l'hôpital du même nom (BAUDOIN-MATUSZEK 1996, p. 38, 46-47 ; ANDRÉ 1998, p. 32).

Comme l'abbaye de Sainte-Geneviève ou l'abbaye de Saint-Victor, la communauté de Saint-Antoine-des-Champs faisait partie des seigneurs fonciers qui possédaient au Moyen Âge d'importants territoires dans Paris où à l'extérieur (ANDRÉ 1998, p. 34). Au cours du Moyen Âge, une population s'installa autour du monastère pour organiser son ravitaillement. Des maisons furent érigées le long des actuelles rues du Faubourg Saint-Antoine et de Charenton (*ibid.,* p. 36).

Le réaménagement du château de Vincennes, au XIVe siècle, sous le règne de Charles V contribua au développement du hameau qui s'était formé autour de l'abbaye. En effet, ce dernier était désormais situé sur une route desservant une résidence royale. À la même époque, la construction de l'enceinte urbaine de Charles V et de la Bastille furent aussi des éléments déterminants dans l'histoire du quartier. Ainsi, bénéficiant de l'extension de Paris vers l'est, l'ancien village se transforma en un faubourg mitoyen de la capitale.

Une urbanisation tardive

Les sources écrites sont abondantes pour la période moderne. Elles ont été exploitées dans deux synthèses privilégiant une approche socio-économique. La plus ancienne, qui s'inscrivait dans le cadre d'une étude des classes populaires urbaines, concerne la période révolutionnaire et l'Empire (MONNIER 1981). La plus récente, s'appuyant sur une minutieuse étude d'archives (actes notariaux, listes d'habitant, bans de mariage ou minutes de commissaires de police), traite des XVIIe et XVIIIe siècles (THILLAY 2002). De nombreuses études plus spécialisées ont été consacrées à des artisanats spécifiques comme l'ébénisterie (ALCOUFFE 1962 ; ALCOUFFE 1998 ; ALCOUFFE 2008) ou la céramique (PLINVAL de GUILLEBON 1990 ; 1998 ; 2002). Enfin, l'aspect patrimonial et architectural a lui aussi donné lieu à des publications, notamment les travaux du conservateur de l'inventaire Dominique Hervier (HERVIER 1995 ; 1998a ; 1998b ; HERVIER, FÉRAULT 1998).

Aux XVIe et XVIIe siècles, les habitations se trouvaient toujours concentrées au bord des rues du Faubourg Saint-Antoine et de Charenton (HERVIER 1995, p. 149). En 1635, le faubourg n'était peuplé que par 150 maisons, occupées par 200 familles (SAUVAL 1724, t. 1, p. 88). Les premiers plans de Paris, de la seconde moitié du XVIe siècle, n'apportent que très peu d'indications topographiques. L'emplacement de la fouille n'est d'ailleurs pas réellement localisable sur ces représentations de la ville.

À cette période, les faubourgs Saint-Antoine (la rive droite) et Saint-Victor (rive gauche) faisaient partie des secteurs de la ville qui comptaient le plus de « chantiers ». Ce terme désigne les zones de stockage du bois de chauffage et de gros œuvre qui arrivait dans la capitale par flottage sur la Seine. Ces étendues dénuées de constructions, dont

certaines sont figurées sur le plan de Paris de Jacques Gomboust (1652) ou celui dit Turgot (1739), ont contribué à maintenir des espaces libres dans le parcellaire. Certains d'entre eux ont perduré jusqu'au début du XIXe siècle (HERVIER 1995, p. 149). Cependant, la présence de marchands de bois dans ce secteur favorisa sans doute en premier lieu les métiers de menuiserie et d'ébénisterie (*ibid.*, p. 149). Ainsi, au cours du XVIIe siècle, la population, anciennement agricole, devint principalement artisanale.

C'est entre 1630 et 1645 que l'urbanisation se développa (ALCOUFFE 1998, p. 64 ; THILLAY 2002, p. 19). Les premiers lotissements, placés en bordure des rues anciennes, apparurent à cette période. La rue de Lappe fut percée en 1643 (HERVIER, FÉRAULT 1998, p. 32-33).

Le plan de Paris exécuté par Jean Boisseau en 1648 montre que le nombre d'habitations du faubourg s'est nettement accru par rapport au plan de Mathieu Mérian levé en 1615. Dans le secteur proche de la Bastille, la rue du Faubourg Saint-Antoine était entièrement bordée de maisons. Sur ce document, il est possible de reconnaître la forme « en hache » ou « en marteau » caractéristique de l'actuelle « Cour Saint-Louis ».

L'occupation du quartier devint plus dense dans la seconde moitié du XVIIe siècle. Le parcellaire était disposé en lanières, mais avec une spécificité. Les terrains appartenant à deux rues parallèles ne se rejoignaient pas au cœur de l'îlot, mais étaient séparés par des espaces vides aux formes diverses. À l'intérieur de ces derniers furent installés des chantiers de bois ou des jardins de « maisons de maître », quand les premiers ne remplacèrent pas les seconds (HERVIER, FÉRAULT 1998, p. 33-35).

Ces terrains non construits sont à l'origine de ces grandes cours artisanales caractéristiques du faubourg Saint-Antoine et dont la « Cour Saint-Louis » constitue un exemple. Elles étaient situées principalement de part et d'autre de la rue du Faubourg Saint-Antoine, entre la place de la Bastille et l'avenue Ledru-Rollin (HERVIER 1998b, p. 153, 157). À partir des années 1640, ces espaces installés au milieu d'îlots furent utilisés, parfois jusqu'aux limites de la surface disponible, pour accueillir des installations artisanales de diverses natures, mais en particulier du bois (HERVIER 1998b, p. 157, 160 ; HERVIER, FÉRAULT 1998, p. 43, 47-48).

Dans la seconde moitié du XVIIe et au début du XVIIIe siècle, le quartier fut notablement transformé. De nouveaux établissements, religieux, militaire ou industriel, furent construits dans les rues de Charenton, du Faubourg Saint-Antoine et de Reuilly, soit dans un rayon de 500 m autour de la « Cour Saint-Louis ». Il s'agit du couvent des religieuses anglaises de la Conception (HILLAIRET 1972, p. 133), de l'hospice des enfants trouvés (HILLAIRET 1972, p. 134, 191-193 ; BAUDOIN-MATUSZEK 1996, p. 46-47), de la caserne de mousquetaires noirs (HILLAIRET 1972, p. 128 ; DÉRENS 1996, p. 88) et de la manufacture royale des glaces (HILLAIRET 1972, p. 291 ; THILLAY 2002, p. 144). Dans le même temps, en 1670, Louis XIV décida la démolition de l'enceinte médiévale et son remplacement par une voie plantée (POPESCU 1998, p. 29).

En 1702, la ville fut découpée en vingt nouveaux quartiers administratifs dont certains comprenaient des secteurs en dehors de l'enceinte médiévale. Ainsi, celui situé à l'est de la Bastille fut rattaché au quartier Saint-Antoine (HILLAIRET 1972, p. 14). Dans le premier quart du XVIIIe siècle, la population de ce faubourg était comprise entre 30 000 et 40 000 habitants, soit entre 7,5 et 10 % de celle de Paris (THILLAY 2002, p. 25). En 1714, Jean de la Caille dénombrait 939 maisons alignées le long de 37 rues (LA CAILLE 1714).

À la veille de la Révolution, le quartier fut définitivement intégré à la ville lors de la construction de l'enceinte des Fermiers généraux, érigée à partir de 1784 (HILLAIRET 1972, p. 16). Bien que la superficie du faubourg ait alors été d'une superficie de 500 ha, le tissu urbain n'était très dense que près de la Bastille et le long des voies principales (MONNIER 1981, p. 21).

Les artisans du faubourg Saint-Antoine

Il est traditionnellement reconnu par les historiens que l'essor considérable de l'artisanat du faubourg Saint-Antoine, en particulier celui du meuble, remonte à la fin du Moyen Âge. En effet, en 1471, Louis XI aurait autorisé, par ordonnance, les artisans présents dans le domaine de l'abbaye à y travailler librement, en les affranchissant des réglementations des lois corporatives de la capitale (PRAT 1961, p. 29-30 ; DU FAUBOURG SAINT-ANTOINE AU BOIS DE VINCENNES 1983, p. 24 ; FIERRO 1988, p. 12 ; BAUDOIN-MATUSZEK 1996, p. 38 ; ROULEAU 1997, p. 173 ; HERVIER, FÉRAULT 1998, p. 20).

En 2002, Alain Thillay rejetait définitivement la date de 1471 comme celle de la naissance de l'artisanat au faubourg Saint-Antoine (THILLAY 2002, p. 75-77). En particulier, l'auteur faisait remarquer que les lieux de franchise étaient accordés par le roi ou relevaient d'un haut seigneur justiciable (*ibid*., p. 113). Selon lui, l'abbaye Saint-Antoine-des-Champs n'avait jamais possédé ce statut, mais bénéficiait seulement d'un droit de censive (*ibid.,* p. 78-79). Toujours d'après Alain Thillay, l'origine du développement du quartier est à mettre au crédit de Louis XIV et de Colbert. En effet, des lettres patentes de février 1657 accordèrent aux artisans la liberté de travail sans lettre de maîtrise ni visite de jurés parisiens. La position géographique du faubourg et la présence d'espaces libres ont aussi joué un rôle important dans son essor économique (*ibid*., p. 72-74).

Les premiers artisans du faubourg étaient des cordonniers ou appartenaient aux métiers du textile. Vinrent ensuite les menuisiers en bâtiments, attirés par les dépôts de bois, qui furent suivis par les artisans du meuble. La première mention d'un ébéniste au faubourg Saint-Antoine remonte à 1635 (ALCOUFFE 1998, p. 64). La plus ancienne citation de potier daterait de 1629 (PLINVAL de GUILLEBON 2002, p. 16) et celle d'un faïencier de 1641 (PLINVAL de GUILLEBON 1992, p. 167). D'une manière plus générale, ces derniers s'installèrent dans la seconde moitié du XVIIe siècle (PLINVAL de GUILLEBON 1992, p. 168 ; 2002, p. 16).

En ce qui concerne la répartition des artisans, Alain Thillay souligne qu'« *aucune rue et aucun immeuble ne sont exclusivement réservés à telle ou telle profession, le brassage reste de règle* » (THILLAY 2002, p. 56). Néanmoins, quelques tendances au regroupement ont pu être dégagées.

La parcelle étudiée se trouve dans un secteur occupé par des métiers du bois et de la métallurgie. En effet, les premiers se rencontraient surtout rue du Faubourg Saint-Antoine et rue de Charenton (ALCOUFFE 1998, p. 67). Les chaudronniers se situaient rues de Lappe et de Charonne (THILLAY 2002, p. 51). Les métiers de la céramique, parfois difficiles à distinguer dans les sources écrites, regroupaient carreleurs, poêliers, potiers de terre, faïenciers, fabricants de porcelaine et aussi marchands (MONNIER 1981, p. 55-56 ; PLINVAL de GUILLEBON 2002, p. 11, 15-17 ; THILLAY 2002, p. 308-309). En ce qui concerne les potiers de terre, nombreux au faubourg Saint-Antoine (ALCOUFFE 1998, p. 72), trois d'entre eux ont fait l'objet en 2002 d'une étude approfondie, illustrée par des documents d'archives (inventaire après décès, contrats… ; PLINVAL de GUILLEBON 2002, p. 24-25 ; THILLAY 2002, p. 277-278). Cependant, les données concernant les faïenciers ont été bien plus exploitées. Au XVIIIe siècle, ces artisans concentrés rue de la Roquette se trouvaient également rues du Faubourg Saint-Antoine, de Charonne et de Charenton (PLINVAL de GUILLEBON 1990, p. 170-171 ; 1998, p. 94 ; 2002, p. 18).

Chronologies des constructions et activités exercées au XVIIe et début du XVIIIe siècle au 45 rue du Faubourg Saint-Antoine

En 2010, préalablement au projet d'aménagement, la Commission du vieux Paris préconisait la réalisation d'une étude d'archives afin de documenter les différents bâtiments encore existants. Ce rapport fournit de très précieuses données sur les différents propriétaires qui s'y sont succédés et sur la chronologie des constructions (VIN *et alii* 2011).

En revanche, cette étude n'aborde pas la question des différentes activités exercées sur le site. Il a ainsi été nécessaire de consulter d'autres documents, registres, rôles ou terriers, pour tenter d'obtenir des informations sur ce sujet.

Le texte le plus ancien concernant la parcelle remonte à 1666. Il s'agit d'un inventaire rédigé par Nicolas de Vendosme, commissaire au Châtelet, qui dresse la liste des 58 premières maisons, alignées du côté nord de la rue du Faubourg Saint-Antoine, à partir de son extrémité occidentale (Archives nationales : cote AN Y 12242, 27 octobre 1666). Ce document de police répertorie tous les habitants, renseigne leur profession et l'endroit précis où ils logent.

La très grande majorité des boutiques citées dans ce registre concernait l'alimentation (boucher, boulanger, pâtissier, marchand vinaigrier, fruitier, marchands de vin...) ou l'habillement (cordonnier, marchand bonnetier, couturière, savetier, ferrandinier...). Deux commerces étaient tenus par des menuisiers et un autre par un ébéniste. La mention d'un polisseur de glace de la manufacture royale démontre que tous les ouvriers n'exercent pas forcément leur activité sur place. C'est sans doute le cas du potier de terre Robert le Tellier qui occupait une chambre dans la 15e maison. Par ailleurs, tous les habitants n'étaient pas des artisans comme l'atteste la présence d'une sage-femme, de chirurgiens, d'une porteuse d'eau, de gagne-deniers, d'une blanchisseuse.

La maison qui nous intéresse, la 31e à partir de l'ouest, regroupait cinq bâtiments et appartenait à René Gaillard de Mommire, échevin de Paris à partir de 1667 (FELIBIEN 1725, vol. 2, p. 1541). Les occupants sont Champigy, un charpentier, Jean Depain (ou Depoin), un marchand de vin et Beuzelin, un coutelier. La profession du principal locataire, Le Roy, n'est pas mentionnée.

En 1702, les minutes du terrier du Roi dressent l'inventaire des 292 maisons de la rue du Faubourg Saint-Antoine. La liste commence du côté de la Bastille, le long du côté méridional de la rue et s'achève au même endroit, mais côté septentrional (*ibid.,* AN Q1 1099 54). Ce document ne mentionne que les propriétaires ainsi que le type de commerce exercé dans les boutiques qui se trouvaient au rez-de-chaussée. La maison qui correspond à l'emprise de fouille est la 258e (soit la 34e à partir de l'actuelle place de la Bastille) et appartient à M. Gaillard. Elle comprenait une porte cochère, deux boutiques côte à côte, et avait pour enseigne le *Mousquetaire* (*ibid.*, AN Q1 1099 54 fol. 25 verso). La nature des négoces n'est pas mentionnée.

Par ailleurs, ce registre terrier montre que le type de commerce exercé, entre l'actuelle place de la Bastille et la rue de Charonne, a peu varié depuis 1666. L'alimentation et l'habillement prédominent toujours, mais cette fois deux boutiques sont tenues par des potiers de terre dont le nom n'est pas précisé. Il s'agit de la 250e et de la 267e (*ibid.*, AN Q1 1099 54 fol. 24 verso et 26 verso). Elles sont ainsi séparées de la parcelle étudiée par sept ou huit maisons, ce qui représente une centaine de mètres. Le même document indique par ailleurs l'existence d'un faïencier, situé plus à l'ouest, mais avant la rue de Charonne, à la 280e place (*ibid.*, AN Q1 1099 54 fol. 27 verso).

Le rôle de 1704, repris en 1712 dans le rachat de l'impôt des boues et des lanternes (cote AN P 4178 à 4189), constitue une nouvelle liste des maisons de la rue du Faubourg Saint-Antoine. Les informations contenues dans ce registre sont semblables à celles du précédent, mais plus détaillées. Il compte toutefois six maisons de moins entre l'actuelle place de la Bastille et la rue de Charonne, la maison étudiée est en effet la 25e depuis l'extrémité occidentale (*ibid.*, AN P 4187 fol. 313 verso). Ce document mentionne que la maison de M. Gaillard de Montmire est « *tenue par Tassin mercier* ». Les potiers de terre situés à proximité de la parcelle fouillée sont identifiés sous les noms de Lambert (à l'ouest) (*ibid.*, AN P 4187 fol. 312 recto) et Fineu (à l'est) (*ibid.*, AN P 4187 fol. 315 verso). Le nom du faïencier mentionné en 1702 n'est toujours pas renseigné.

En 1708, le terrain fut vendu par René Gaillard à Antoine Neveu, marchand de bois habitant rue de Charonne. Le plan qui accompagne l'acte de la transaction (*ibid.*, AN MC et LXII 288, 21 septembre 1708) montre que cette propriété correspond exactement à la

parcelle actuelle du 45 rue du Faubourg Saint-Antoine (**figure 28**). Ces deux documents précisent que le bâtiment principal possédait deux boutiques au rez-de-chaussée donnant rue du Faubourg Saint-Antoine. À l'étage du bâtiment principal étaient disposées « *deux chambres lambrissées [...] recouvertes par un grenier impraticable* ». À l'ouest de cette maison se trouvait un accès menant vers l'intérieur du terrain. Dans ce passage, jouxtant le bâtiment précédent, s'étendait un « *hangar* », divisé en trois boutiques. Dans la continuité de ces dernières s'élevait une construction comportant deux pièces en rez-de-chaussée et des chambres à l'étage.

Au nord, le reste du terrain n'était pas bâti et la parcelle n'était même pas clôturée à l'ouest. En effet, dans cette direction s'étendait le « *chantier de mondit sieur de Charentonneau* ».

Le *Travail des Limites,* dressé entre 1724 et 1728, comprend un relevé de la parcelle désignée comme « *Appartenant au Sr. Neveu Bourgeois occupé par luy et différents locataires* » (*ibid.*, AN Q1* 1099 160 fol. 33). Ce document montre que depuis 1708 Antoine Neveu avait considérablement transformé sa propriété, désormais presque entièrement bâtie, excepté un jardin au nord-est (**figure 29**).

Sur la rue, un nouveau corps de logis (**A**) fut construit avec une porte cochère située au milieu de l'édifice. Au nord, le passage était occupé par deux ailes comprenant chacune deux corps de logis (**B**, **C**, **D**, **E**). Encore plus au nord dans la partie enclavée au milieu de l'ilot, le terrain abritait désormais quatre « appentis » (**G**) et deux corps de logis (**H** et **F**).

Ainsi entre 1708 et 1726, tous les bâtiments attestés au XVIIe siècle furent abattus et remplacés par de nouveaux dont l'immeuble actuel donnant sur la rue du Faubourg Saint-Antoine. Cette phase de construction correspond à la naissance de la « Cour Saint-Louis » qui a perduré, avec de nombreuses modifications, jusqu'en 2012. Cet ensemble de cours et de bâtiments, desservi par un passage sinueux, reliait la rue du Faubourg Saint-Antoine à la rue de Lappe.

CONCLUSION

La fouille de la « Cour Saint-Louis » a permis pour la première fois d'étudier les productions des potiers de terre du faubourg Saint-Antoine dans leur contexte de fabrication. Du point de vue chronologique, les données fournies par les sources écrites ne semblent pas pouvoir faire remonter la constitution de ce dépôt après 1724-1726, date à laquelle la cour est occupée par des bâtiments érigés à partir de 1708 par le nouveau propriétaire du terrain Antoine Neveu. Nous ne pouvons malheureusement pas rattacher précisément ces rebuts à l'un des potiers du faubourg, même si les sources écrites en mentionnent sur des parcelles avoisinantes.

Les formes identifiées au sein des dépotoirs de la « Cour Saint-Louis » constitueront la base du vaisselier francilien tout au long de la première moitié du XVIIIe siècle. Il reste encore cependant difficile de raisonner sur le débouché de ces productions, en raison du faible nombre de contextes archéologiques mis au jour pour cette période, bien qu'elles aient probablement inondé le marché parisien. Elles ne constituent par ailleurs qu'une petite fenêtre sur l'artisanat potier du faubourg, au vu du nombre d'ateliers recensé à cette période. Cette remarque est sans compter l'existence de lieux de fabrication similaires présents sur le reste de l'Île-de-France comme en témoignent les ateliers de Seine-et-Marne (BONTILLOT, NEUMANN 1971) ou du Beauvaisis (MORISSON 1987).

L'examen des sources écrites a permis d'identifier un type d'occupation non perçu à la fouille, et pour cause puisqu'il s'agit de stockage posé à même le sol. En effet, au cours du XVIIe siècle, la zone fouillée au nord de la parcelle était, d'après des documents notariés, un lieu où du bois était entreposé : « le chantier du sieur de Charentonneau ». Ainsi, les fosses d'extraction d'où est issue la céramique étudiée ont probablement été creusées en fonction des besoins et selon la place disponible à l'intérieur du terrain. Les espaces accessibles devaient varier en fonction des moments et de la quantité de bois déposé.

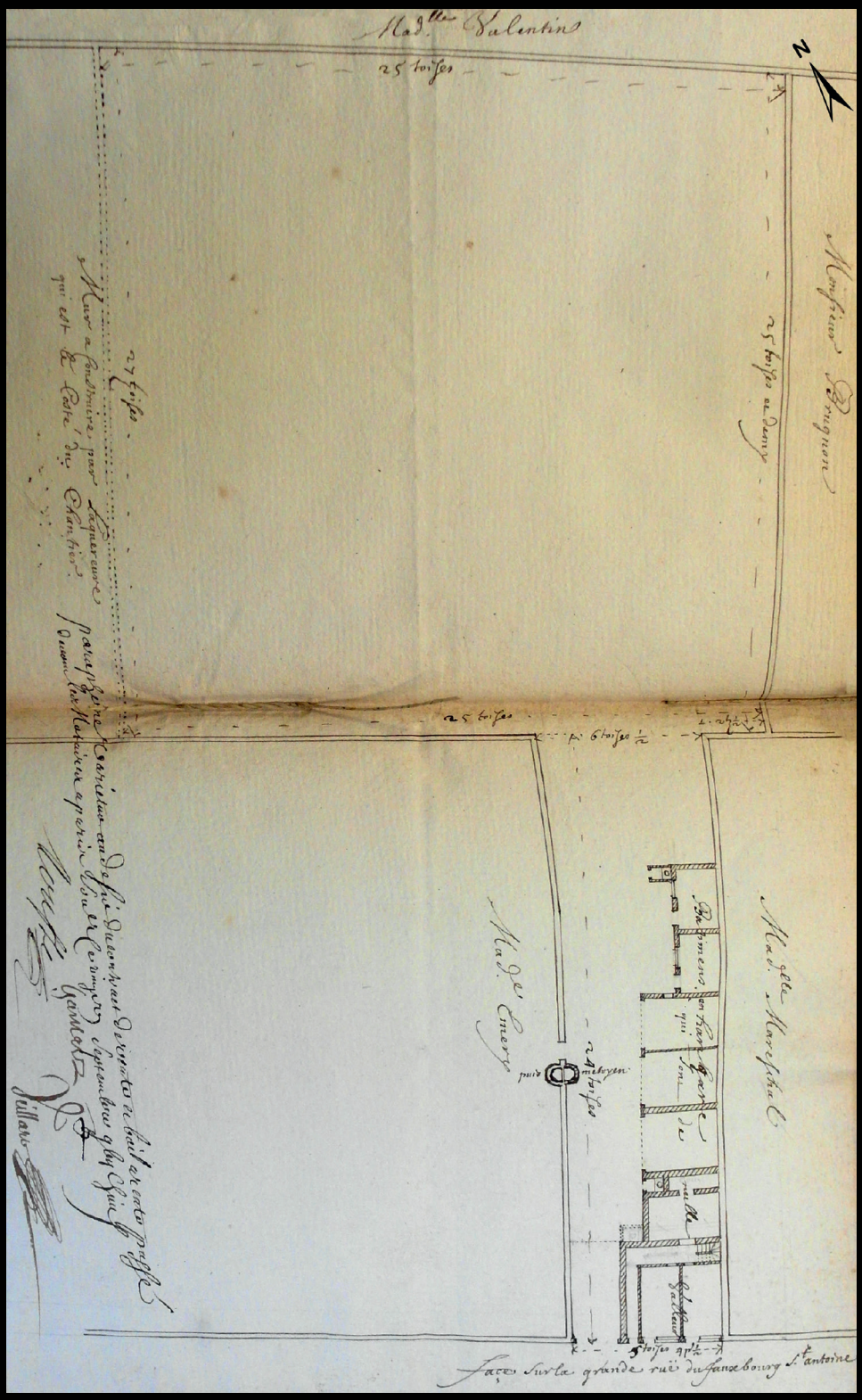

Figure 28 – Paris 11e arrondissement, «45 rue du Faubourg Saint-Antoine». Plan de la parcelle en 1708. [© Archives nationales MC ET LXII 288]

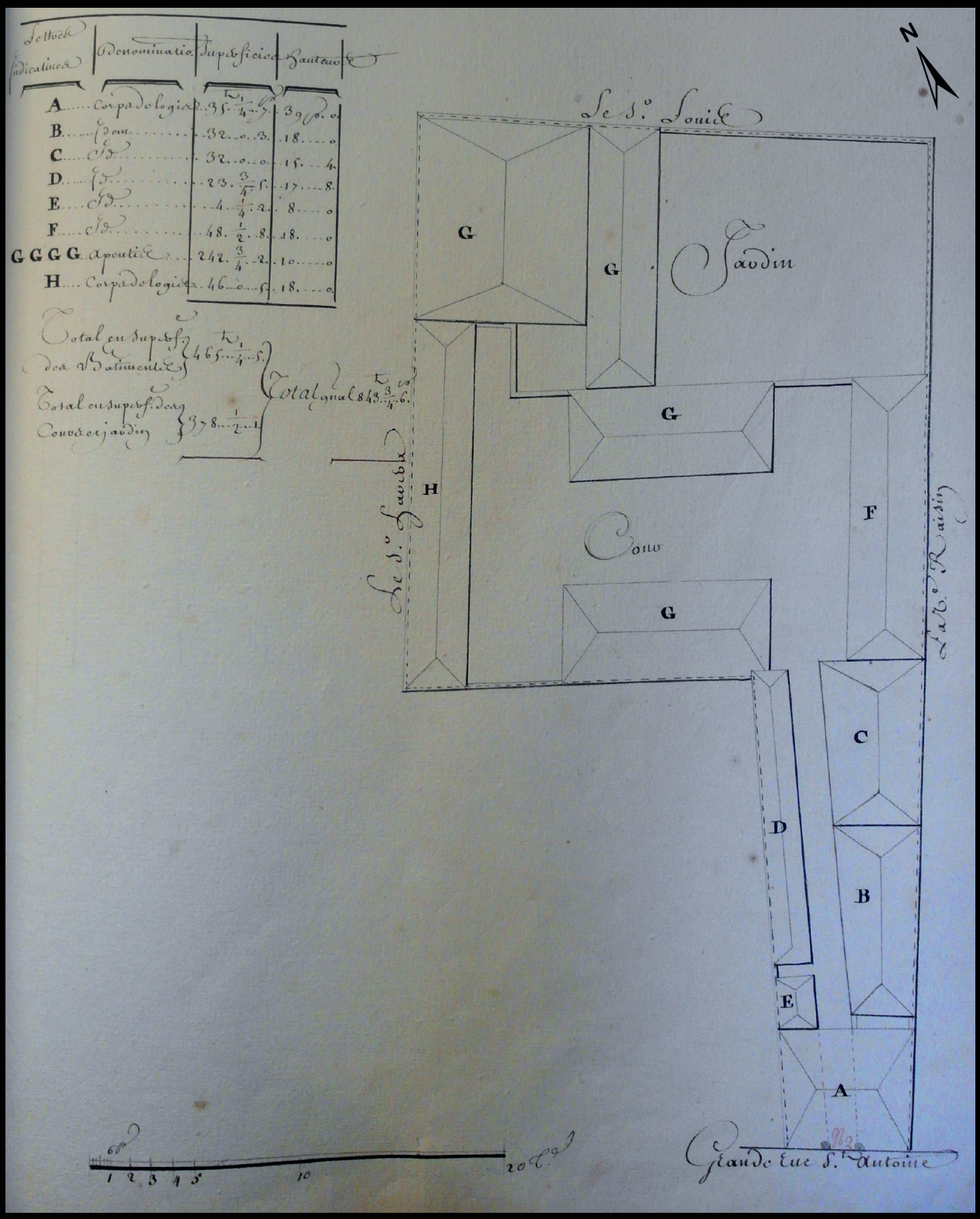

Figure 29 – Paris 11e arrondissement, « 45 rue du Faubourg Saint-Antoine ». Plan de la parcelle entre 1724 et 1726. [© Archives nationales Q1* 1099 160 fol. 33]

Ce sont probablement des campagnes de construction importantes, nécessitant beaucoup de mortier, qui sont à l'origine de ces creusements. Même si c'est à partir des années 1630 que l'urbanisation du quartier s'est développée, le sable n'était sans doute pas destiné aux immeubles à proximité. En effet, l'architecture faubourienne employait principalement le pan de bois et le plâtre dans les élévations. La raison d'être de cette extraction de matériau est peut-être à chercher dans les grands établissements religieux ou civils érigés à proximité dans la seconde moitié du XVIIe siècle.

La question principale que pose le remplissage de ces fosses, c'est l'origine des rejets qu'elles contiennent. Il ne fait guère de doute que les comblements sont opportunistes et que les utilisateurs ont profité de ces fosses laissées ouvertes pour y vider des déchets. Il serait légitime de supposer que ces derniers proviennent de l'habitat et de l'artisanat situés en bord de rue. Cependant, la fouille a montré l'absence de communication entre le milieu de l'îlot et le passage menant à la rue du Faubourg Saint-Antoine. En effet, dans la seconde moitié du XVIIe siècle, plusieurs états de clôture successifs, d'abord fossoyés puis maçonnés, ont été mis en évidence à cet emplacement (fossé 1215, bâtiment 1216-1217) (**figure 3**). L'hypothèse de la proximité immédiate n'est donc pas valable dans ces conditions.

La présence de ratés de cuisson en céramique – qui n'ont pas été produits sur place, car aucun potier n'est attesté à cet endroit – viendrait confirmer le caractère exogène des rejets. Le recours aux sources écrites a montré que deux ateliers de potiers étaient attestés en 1704, à une centaine de mètres de part et d'autre du site, le long de rue la du Faubourg Saint-Antoine. Les poteries mises au rebut découvertes pourraient provenir de ces officines.

SOURCES

Sources cartographiques (non figurées dans l'article)

Plan de Paris par Mathieu Merian en 1615.

Plan de Paris par Jean Boisseau en 1648.

Plan de Paris par Jacques Gomboust en 1654.

Plan de Paris par Louis Brétez dit plan de Turgot en 1739.

Sources d'archives, Archives nationales

Série P : chambre des comptes

P 4187. Rachat de la taxe des boues et des lanternes pour les maisons de la ville et des faubourgs de Paris, tome X : Saint-Benoît, Saint Germain-des-Prés, Faubourg Saint-Antoine, 1712.

Série Q1 : titre domaniaux

Q1 1099 54. Minutes du terrier du roi, 1702.

Q1* 1099 160. Limites de la ville et des faubourgs de Paris ordonnées par les déclarations du roi des 18 juillet 1724 et 29 janvier 1726.

Série Y : archives du Châtelet

Y 12242. Office du commissaire Nicolas de Vendosme. Inventaire des propriétaires et locataires des cinquante-huit premières maisons du côté nord de la rue du Faubourg Saint-Antoine, 22 octobre 1666.

Minutier Central des Notaires

MC ET LXII 288. 21 septembre 1708. Vente de place à titre de rente foncière et héritage par René Gaillard.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

ALCOUFFE D. (1962) – *Les artisans décorateurs du bois au Faubourg Saint-Antoine sous le règne de Louis XIV, d'après les minutes des notaires parisiens (1650-1715)*, Thèse de l'École des Chartes, Chartres, 4 vol.

ALCOUFFE D. (1998) – Les artisans du bois au XVIIe siècle, dans : MINNAERT J.-B. (éd.), *Le faubourg Saint-Antoine. Architecture et métiers d'Art*, Paris, Délégation à l'Action Artistique de la Ville de Paris, « Paris et son patrimoine », p. 64-74.

ALCOUFFE D. (2008) – *Les artisans décorateurs du bois au Faubourg Saint-Antoine sous le règne de Louis XIV d'après les minutes des notaires parisiens*, Dijon, Éditions Faton, 313 p.

AMOURIC H., ARGUEYROLLES L., VALLAURI L. (2006) – *Biot : Jarres, terrailles et fontaines, XVIe-XXe siècles*, Laboratoire d'archéologie médiévale méditerranéenne, Maison méditerranéenne des sciences de l'homme-Aix-en-Provence, Association Arezzo, 124 p.

AMOURIC H., VALLAURI L., VAYSSETTES J.-L. (2008) – *Poteries d'Eaux. Les eaux de la terre, du corps et du ciel*, Catalogue de l'exposition présentée à la Chapelle des Pénitents Noirs à Aubagne du 16 juin au 16 septembre 2007, Saint-Quentin-la-Poterie / Aubagne, Lucie éditions / Communauté d'Agglomération Pays d'Aubagne et de l'Étoile, 351 p.

AMOURIC H., VALLAURI L., VAYSSETTES J.-L. (2009) – *Terres de feu, de lumière et de Songes... dans le midi français Xe-XXe siècles*, Lucie éditions / Communauté d'Agglomération Pays d'Aubagne et de l'Étoile, 409 p.

ANDRÉ A. (1998) – L'abbaye Saint-Antoine, dans : MINNAERT J.-B. (éd.), *Le faubourg Saint-Antoine. Architecture et métiers d'Art*, Paris, Délégation à l'Action Artistique de la Ville de Paris, « Paris et son patrimoine », p. 32-38.

BAOPING L. (2012) – Tea drinking and Ceramic Tea Bowls. An Overview through dynastic history – *China Heritage Quaterly*, 29, mars 2012. Consulté en ligne le 23 novembre 2013 http://www.chinaheritagequarterly.org/features.php?searchterm=029_li.inc&issue=029.

BAUDOIN-MATUSZEK M.-N. (1996) – L'abbaye royale de Saint-Antoine des Champs, dans : LANGLOIS G.-A. (dir.), *Le XIIe arrondissement. Traditions et actualités*, Paris, Délégation à l'Action Artistique de la Ville de Paris, « Paris et son patrimoine », p. 38-47.

BIMBENET-PRIVAT M. (2004) – « Un épisode particulier de l'épargne royale : le mobilier d'argent de Louis XIV et sa fonte en 1690 », dans : HILDESHEIMER F. (dir.), *L'épargne sous l'Ancien Régime*, Paris, Economica, Association pour l'histoire des caisses d'épargne, p. 23-35.

BONTILLOT J., NEUMANN P. (1971) – Les poteries du quartier Saint-Nicolas à Montereau, *Bulletin de la Société d'histoire et d'archéologie de Provins*, 125, Provins et sa région, p. 100-114.

BURNS B. (1991) – Post-medieval Normandy Stonewares from Guernsey, dans : ALLEN D., LEWIS E. (eds.), *Custom and Ceramics, Essays presented to Kenneth Barton*, Wickham, APE, p. 104-127.

CELLY P. (2015) – *Paris XIe, 45 rue du Faubourg Saint-Antoine - 1 Cour Saint-Louis : occupations antique et moderne au faubourg Saint-Antoine, Opération de sauvegarde par l'étude 2012*, Rapport final d'opération archéologique, Pantin, Inrap CIF, 2015 (septembre), 468 p.

CLAUDE C. (2011) – Étude du mobilier céramique Xe-XIXe siècles, dans : WARMÉ N. (dir.), *Sarcelles (Val-d'Oise - Île-de-France), 6-12, place de La Libération / 131 rue Pierre Brossolette. Au coeur de l'ancien village, évolution de l'habitat du VIIe au XIXe s., Opération de sauvegarde par l'étude 2007*, Rapport final d'opération archéologique, Pantin, Inrap CIF, 2011 (octobre), p. 173-227.

COTTÉ O. (2015) – La faune, dans : CELLY P. (2015), *Paris XIe, 45 rue du Faubourg Saint-Antoine - 1 cour Saint-Louis : occupations antique et moderne au faubourg Saint-Antoine, Opération de sauvegarde par l'étude 2012*, Rapport final d'opération archéologique, Pantin, Inrap CIF, 2015 (septembre), p. 390-405.

COTTER J.-P. (2000) – *Colchester Archaeological Report 7: Post-Roman Pottery from excavations in Colchester, 1971-85,* Colchester, Colchester Archaeological Trust LTD / English Heritage, 389 p.

DÉRENS I. (1996) – L'hôtel des Mousquetaires noirs et l'hospice des Quinze-Vingts, dans : LANGLOIS G.-A., *Le XIIe arrondissement. Traditions et actualités*, Paris, Délégation à l'Action Artistique de la Ville de Paris, « Paris et son patrimoine », p. 86-98.

DÉRENS I. (2001) – Le travail des limites, dans : ANDIA B. de (dir.), *Les enceintes de Paris*, Paris, Délégation à l'Action Artistique de la Ville de Paris, « Paris et son patrimoine », p. 133-140.

DU FAUBOURG SAINT-ANTOINE AU BOIS DE VINCENNES (1983) – *Du faubourg Saint-Antoine au bois de Vincennes. Promenade historique dans le 12e arrondissement*, Catalogue d'exposition, mairie annexe du 12e arrondissement, 26 janvier - 20 février et 19 mars - 20 avril 1983, musée Carnavalet, 26 avril - 5 juin 1983, Paris, Délégation à l'action artistique de la Ville de Paris, 68 p.

FELIBIEN M. (1725) – *Histoire de la ville de Paris, depuis son commencement connu jusqu'à present, composé par Michel D. Felibien Revûe, augmentée & mise au jour par D. Guy-Alexis Lobineau tous deux prêtres religieux bénédictins de la congrégation de Saint Maur, justifiée par des preuves authentiques, & enrichie de plans, de figures, & d'une carte topographique*, Paris, Guillaume Desprez et chez Jean Desessartz, 5 vol.

FIERRO A. (1988) – *Vie et histoire du XIIe arrondissement, Bel-Air, Picpus, Bercy, Quinze-Vingts*, Paris, Hervas, 155 p.

GENET N. (1980) – *Les collections archéologiques de la place royale. La faïence*, Publication de la Direction générale du Patrimoine, Ministère des Affaires culturelles, Québec, 311 p.

GERBIER A. (2014) – *Au gré du Rhin. Les grès allemands du musée national de la Renaissance*, Les cahiers du musée national de la Renaissance, Réunion des musées nationaux, 128 p.

GOY C., CHENENOY M.-H., HAUT P. (1992) – Trahi par sa poubelle ! Petite histoire de la vie quotidienne aux temps modernes à Besançon, dans : GUILHOT J.-O., GOY C., *20 000 m^3^ d'histoire. Les fouilles du parking de la mairie à Besançon*, Catalogue d'exposition, 23 mai - 5 octobre 1992, Musée des Beaux-arts et d'Archéologie de Besançon, p. 300-388.

HERVIER D. (1995) – Aménagement de l'espace et usages du bois au bourg Saint-Antoine à Paris, dans : *Le bois dans l'architecture. Entretiens du patrimoine*, Actes du Colloque de Rouen de novembre 1993, Paris, Direction du patrimoine, Caisse nationale des monuments historiques, p. 148-153.

HERVIER D. (1998a) – Le bois d'œuvre, dans : MINNAERT J.-B. (éd.), *Le faubourg Saint-Antoine. Architecture et métiers d'Art*, Paris, Délégation à l'Action Artistique de la Ville de Paris, « Paris et son patrimoine », p. 39-41.

HERVIER D. (1998b) – Les grandes cours, dans : MINNAERT J.-B. (éd.), *Le faubourg Saint-Antoine. Architecture et métiers d'Art*, Paris, Délégation à l'Action Artistique de la Ville de Paris, « Paris et son patrimoine », p. 153-162.

HERVIER D., FÉRAULT M.-A. (1998) – Le faubourg Saint-Antoine. Un double visage, Paris, Association pour le Patrimoine de l'Île-de-France, *Cahiers du Patrimoine*, 51, 200 p.

HILLAIRET J. (1972) – *Le XIIe arrondissement et son histoire*, Paris, Les Éditions de Minuit, 318 p.

JOBIC F., DELOFFRE V., FRICHET-COLZY H., PEIXOTO X. (1991) – Le mobilier archéologique des fouilles de l'Hôtel-Dieu à Beauvais (Oise), *Revue archéologique de Picardie*, 3 (1), p. 203-261.

LA CAILLE J. de (1714) – *Description de la ville et des fauxbourgs de Paris en vingt planches dont chacune représente un des vingt quartiers suivant la division qui en a été faite par la Déclaration du Roy du 12 décembre 1702... Avec un détail exact de toutes les abbaies et églises, des couvents, communautez, collèges, édifices publics, principaux palais et hôtels, des places, rües, fontaines, maisons, lanternes, et de tout ce qu'il y a de plus remarquable dans chaque quartier...* Paris, par Jean de La Caille, imprimeur de la Police, 78 p. non paginées, 22 plans dans le texte, 1 plan hors texte.

LE BOËDEC A.-F. (1989) – *Fouilles archéologiques de la Cour Napoléon du Louvre. Le puits F11 et son mobilier céramique des XVIIIe et XIXe siècles*, Mémoire de maîtrise, Paris, Université Paris 1 Panthéon Sorbonne, 2 vol., 127 pl., 91 p.

LORQUET P., BAUVAIS S. (2015) – Étude des résidus métallurgiques, dans : CELLY P., *Paris XIe, 45 rue du Faubourg Saint-Antoine - 1 Cour Saint-Louis : occupations antique et moderne au faubourg Saint-Antoine, Opération de sauvegarde par l'étude 2012*, Rapport final d'opération archéologique, Pantin, Inrap CIF, Septembre 2015, p. 343-384.

MAHÉ N., DELATTRE V. (1999) – *Meaux (Seine-et-Marne - Île-de-France), Rue du Grand Cerf, fouille d'évaluation 1998*, DFS d'évaluation, Afan, 8 p.

MONNIER R. (1981) – *Le faubourg Saint-Antoine (1789-1815)*, Paris, Société des études robespierristes "Bibliothèque d'Histoire révolutionnaire", 3e série, 21, 362 p.

MORISSON H. (1987) – Sondage d'une tessonnière de terre cuite du XVIIe siècle au Détroit, commune de Pierrefitte-en-Beauvaisis, *Bulletin du Groupe de recherches et d'études sur la céramique du Beauvaisis*, 9, Mutualité agricole, Beauvais, p. 90-138.

PLINVAL DE GUILLEBON R. de (1990) – Les céramistes du Faubourg Saint-Antoine avant 1750, *Bulletin de la société de l'histoire de Paris et de l'Île-de-France*, p. 159-218.

PLINVAL DE GUILLEBON R. de (1998) – Les céramistes, dans : MINNAERT J.-B. (éd.), *Le faubourg Saint-Antoine. Architecture et métiers d'Art*, Paris, Délégation à l'Action Artistique de la Ville de Paris, « Paris et son patrimoine », p. 94-98.

PLINVAL DE GUILLEBON R. de (2002) – Les céramistes du Faubourg Saint-Antoine avant 1750, Fabrication et commerce. Le point des recherches en 2002, *Bulletin de la société de l'histoire de Paris et de l'Île-de-France*, p. 1-68.

POPESCU C. (1998) – Le tracé des rues, dans : MINNAERT J.-B. (éd.), *Le faubourg Saint-Antoine. Architecture et métiers d'Art*, Paris, Délégation à l'Action Artistique de la Ville de Paris, « Paris et son patrimoine », p. 27-31.

PRAT J.-H. (1961) – *Histoire du faubourg Saint-Antoine. Vieux chemin de Paris, faubourg artisanal, quartier des ébénistes du XVIIIe siècle, nerf des révolutions, capitale du meuble*, Paris, Anciennes éditions du Tigre [1961], 216 p.

RAVOIRE F. (1991) – La céramique, dans : VAN OSSEL P. (dir.), *Les Jardins du Carrousel à Paris. Fouilles 1989-1990. Volume II.* Le rapport de l'équipe, Ministère de la Culture, de la Communication et des Grands Travaux, Sra Île-de-France, 396 p.

RAVOIRE F. (2004) – Un ensemble céramique provenant du couvent des Feuillantines (75005 – Paris) de la fin du XVIIe et du début du XVIIIe siècle, *Revue archéologique de Picardie*, 3-4, p. 175-197.

RAVOIRE F. (2005) – La céramique, dans : HENRION P., *Melun (77). Ancien prieuré Saint-Sauveur*, Rapport d'étude archéologique, Drac Île-de-France, Melun, Service municipal, Centre d'étude médiéval d'Auxerre, 3 tomes.

RAVOIRE F. (2012) – Étude de la céramique moderne (XVIe-XIXe siècle), dans : PEIXOTO X., CELLY P. (dir.), *Étampes (Essonne – Île-de-France), rue du Rempart, rue Évezard, rue Baugin. Ancien hôpital. Un quartier d'Étampes du XIe siècle au début du XIXe siècle, Opération de sauvegarde par l'étude* 2005, Rapport final d'opération archéologique, vol. 2, Études spécialisées, Pantin, Inrap CIF, p. 174-221.

RAVOIRE F. (2014) – L'étude du mobilier céramique, dans : BENHADDOU S. (dir.), *Fontainebleau. Place de la République. Phase 2, Opération préventive de diagnostic 2012*, Rapport de diagnostic archéologique, Pantin, Inrap CIF, p. 80-94.

RENEL F. (2010) – La céramique moderne des contextes 754 et 845, dans : DURAND J.-C. (dir.), *Le Prieuré Sainte-Marie-Madeleine du XIIe au XVIIIe siècle, Opération de sauvegarde par l'étude 2008*, Rapport final d'opération archéologique, Pantin, Inrap CIF, p. 276-294.

RENEL F. (2015) – Un ensemble de céramiques domestiques de la fin du règne de Louis XIV découvert à Argenteuil (Val-d'Oise), *Revue archéologique du Vexin Français et du Val-d'Oise*, 43, p. 105-117.

RENEL F. (2016) – Cuire en Île-de-France : l'évolution des pots culinaires en terre cuite du XVIIIe à la première moitié du XIXe siècle, *Revue archéologique d'Île-de-France*, 9, p. 279-298.

ROCHE D. (1997) – *Le peuple de Paris. Essai sur la culture populaire au XVIIIe siècle* (édition corrigée et augmentée), Paris, Librairie Arthème Fayard, 380 p.

ROSEN J. (2009) – *La faïence de Nevers 1585-1900*, tome 2, *l'âge d'or du XVIIe siècle*, Dijon, Éditions Faton, 399 p.

ROSEN J. (2011) – *La faïence de Nevers 1585-1900. Le XVIIIe siècle. L'ère des manufactures*, t. 3, Dijon, Éditions Faton, 382 p.

ROSENBERG P., TEMPERINI R. (1999) – *Chardin, suivi du catalogue des œuvres*, Éditions Flammarion, 319 p.

ROULEAU B. (1997) – *Paris : histoire d'un espace*, Paris, Éditions du Seuil, 492 p.

SAUVAL H. (1724) – *Histoire et recherches des Antiquités de la ville de Paris*, Paris, C. Moette et J. Chardon, 3 volumes.

THILLAY A. (2002) – *Le faubourg Saint-Antoine et ses "faux ouvriers". La liberté du travail à Paris au XVIIe et XVIIIe siècles*, Seyssel, Champ Vallon, Époques, 400 p.

VIN D., FOUQUET A., GOISBEAULT S. (2011) – *COFFIM La cour Saint-Louis (45 rue du Faubourg Saint-Antoine, Paris 11e), étude historique et architecturale, rapport final*, Paris, Groupe de Recherche Art Histoire et Littérature, 2011 (février), 98 p.

Paul CELLY
Inrap CIF / Umr 7041 - ArScAn, GAMA
paul.celly@inrap.fr

François RENEL
Inrap CIF / Umr 7041 - ArScAn, APOHR
francois.renel @inrap.fr

Pour citer cet article

CELLY P., RENEL F., 2018 - Structures de rejets et témoignages d'activité potière dans le quartier du faubourg Saint-Antoine à Paris aux XVIIe et XVIIIe siècles, *RAIF*, 10, p. 157-206.

Revue archéologique d'Île-de-France, numéro 10 – 2018

Table des matières

7 Laure PECQUEUR, Valérie DELATTRE, Alexandra MONDOLONI *avec la collaboration de* Paul BRUNET
UNE STRUCTURE ATYPIQUE DU NÉOLITHIQUE RÉCENT :
la sépulture individuelle à crémation de Mours « Le Derrière des Moulins » (Val-d'Oise)

23 Lamys HACHEM, Juliette DURAND
UN AUROCHS DU BRONZE FINAL À PALAISEAU (ESSONNE) DANS UNE FOSSE AMÉNAGÉE

39 Luc LECONTE
FIBULES SKEUOMORPHES ROMAINES :
un modèle en forme de serpe à Taverny « Les Écouardes » (Val-d'Oise)

45 Érica GAUGÉ
700 ANS D'HISTOIRE (XIe-XVIIIe SIÈCLES) SUR LES HAUTEURS DE MEULAN (YVELINES)

71 Ivan LAFARGE
L'ÉGLISE NOTRE-DAME ET SAINT-SULPICE DE NOISY-LE-GRAND (SEINE-SAINT-DENIS) :
bilan des surveillances archéologiques des travaux de restauration

139 Jean-Yves DUFOUR, Olivier BAUCHET
UNE MAISON DE CAMPAGNE DE L'ÉPOQUE MODERNE (XVIIe-XVIIIe S.)
À IVRY-SUR-SEINE (VAL-DE-MARNE)

157 Paul CELLY, François RENEL
STRUCTURES DE REJETS ET TÉMOIGNAGES D'ACTIVITÉ POTIÈRE
DANS LE QUARTIER DU FAUBOURG SAINT-ANTOINE À PARIS AUX XVIIe ET XVIIIe SIÈCLES

207 Gwénaël MERCÉ
ÉVALUER ET FOUILLER LES VESTIGES DE LA PREMIÈRE GUERRE MONDIALE EN ÎLE-DE-FRANCE :
éléments pour servir à l'archéologie préventive du camp retranché de Paris

NUMÉRO ISSN : 2101 - 3608

PRIX : 20 €